



# LES ANNÉES 80

1980-1990!  
L'aube précoce de l'an 2000!

Les astrologues, les devins, les diseuses de bonne aventure, les futurologues se précipitent pour prédire ce que sera l'avant-dernière décennie du siècle.

Pour saluer cette entrée dans une décennie nouvelle, des journalistes du SOLEIL, un philosophe, un écologiste, un anthropologue tentent, à la lumière de recherches, d'entrevues, d'expériences, de spécialisations, de nous donner une vision du futur immédiat.

Dans une série d'une quinzaine d'articles touchant plusieurs aspects de la vie des gens, LE SOLEIL publie, à compter d'aujourd'hui et sur une période de sept jours, dans nos pages dossiers, quelques perspectives des années 80 qui nous permettront ou bien d'espérer en l'avenir ou bien d'être mortellement inquiets.



## Chapais rend un ultime hommage à ses enfants

page A-3



Apparaître vers le Septentrion, Non loing de Cancer l'estoille chevelue, Nostradamus, Café-cabaret, 29, rue Couillard.

# LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcoolis)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

138 PAGES 8 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 5 JANVIER 1980

84e ANNEE, No 8

GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 60¢ QUEBEC 50¢



## Les années de la culture

Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Gérard Frigon, croit que les années 80 devraient être celles de la culture, comme les années 60 et 70 ont été celles de l'éducation et des affaires sociales. Dans un dossier publié dans notre cahier des arts, quelques-uns des fonctionnaires du ministère de M. Denis Vaugeois parlent d'une situation en évolution, de l'urgence de concertations pour le milieu artistique et de la génération des "gestionnaires" en matière de culture.

cahier C

## L'agent Lessard accusé

A-9

### En éditorial

Paul Lachance souligne l'entrée en vigueur de la première mesure destinée à instaurer le bilinguisme dans le ciel québécois.

A-6

### sommaire

Annonces classées	F-2 à F-17
Arts et spectacles	C-1 à C-8
Bandes dessinées	F-17
Bridge	F-4
Carrières et professions	D-8 à D-11
Décès	F-19
Echecs	F-4
Economie-finances	B-5 à B-7
Feuilleton	F-16
Habitat	A-11
Horoscope	F-15
La bonne chère	C-12 et C-13
Monde	D-6 à D-8, F-1 à F-19
Mot mystère	F-3
Mots croisés	F-3 et F-6
Où aller à Québec	C-6
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	F-4
Sciences	B-4
Sport	D-1 à D-5
Télévision	C-8
Tourisme	E-1 à E-8

### météo

Ensoleillé et passages nuageux. Max. moins 10. Demain, peu de changement.

détails en page F-2



"Il y a actuellement beaucoup de loisirs possibles pour les handicapés lors de la belle saison, mais ils trouvent l'hiver long à la maison", explique Rosanne Laflamme (à gauche sur notre photo).

## Un projet de Rosanne Laflamme Les joies de l'hiver offertes aux handicapés

par Andrée ROY

"Le plus dur est fait, les handicapés ont prouvé qu'ils peuvent faire des tas de choses, comme skier. Il ne reste qu'à continuer de faire tourner la roue."

C'est le commentaire le plus juste que pouvait énoncer Clermont Côté sur le nouveau projet sportif pour les handicapés que Rosanne Laflamme et lui viennent de mettre sur pied. Il s'agit essentiellement de rendre accessibles aux handicapés de toutes sortes les joies de l'hiver, des sports d'hiver et du ski en particulier, en organisant un réseau provincial de cours dispensés par des moniteurs spécialisés.

L'initiative origine du tandem Laflamme-Côté, des mordus du ski alpin depuis qu'en 1971, ils fai-

saient leurs premières armes dans cette discipline, lors d'un stage spécial de formation donné à 13 handicapés, à Val-David. Ils sont les seuls à avoir tenu bon, de tout ce groupe. Et non seulement ont-ils tenu bon, mais on retrouve actuellement Clermont Côté, de Louiseville (pres de Trois-Rivières), directeur du Centre de loisirs métropolitain de Montréal et vice-président du tout récent Sports loisirs partout. Quant à Rosanne Laflamme, connue et reconnue par son dynamisme à servir la cause du droit à l'autonomie des handicapés, elle se retrouve, depuis cet automne, directrice des programmes de ski pour handicapés au Mont Sainte-Anne.

"Un travail à temps plein", souligne mon énergique interlocutrice,

pour qui inutilité et pitié sont des termes à bannir de la planète.

### Pour tous handicaps

Les cours de ski aux handicapés ont débuté ici avec l'ouverture du centre du Mont Sainte-Anne, le 21 décembre. Unique au Québec, le projet SLPP s'est inspiré de ce qui se fait déjà en Europe, dans l'ouest du Canada et au Colorado, aux Etats-Unis. Le projet global Sports loisirs partout vise non seulement à redonner le goût des sports d'hiver aux handicapés, mais aussi à leur rendre accessibles, 12 mois sur 12, tous les loisirs et sports saisonniers dont, pour diverses raisons, ils sont actuellement écartés.

L'intégration et la santé par le (Suite à la page A2, 1re col.)

## Pour punir l'URSS Carter coupe les ventes de céréales

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS)  
Le président Jimmy Carter a annoncé hier soir une série de mesures de réduction des relations des Etats-Unis avec l'URSS, en représailles contre l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. M. Carter a également annoncé une aide militaire et économique accrue au Pakistan.

Parmi les mesures annoncées par le président Carter figurent:

- la suspension des ventes de technologies avancées et de matériels stratégiques à l'URSS, jusqu'à nouvel ordre;
- la réduction sévère des droits de pêche de l'Union soviétique dans les eaux américaines;
- l'application stricte des accords sur les ventes de céréales limitant les fournitures américaines à huit millions de tonnes, au lieu de 25 millions autorisées cette année;
- le gel des programmes d'échanges économiques et culturels avec l'Union soviétique actuellement à l'étude;
- le report de l'ouverture de nouveaux consulats américains en URSS et soviétiques aux Etats-Unis.

Accusant l'Union soviétique de "violation brutale de la loi internationale et de la charte des Nations unies, le président Carter a également ajouté que les Etats-Unis ne souhaitent pas se retirer des Jeux olympiques d'été à Moscou mais que la poursuite des "actions agressives" de l'URSS mettrait

en danger la participation des athlètes et des spectateurs étrangers.

M. Carter a estimé que l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique constitue une menace pour l'Iran et le Pakistan. Il a annoncé que les Etats-Unis et d'autres pays fourniraient au Pakistan l'équipement mili-

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres nouvelles en pages D-6, D-7 et D-8

## Même l'or dentaire devient un placement

PARIS (AFP) — Avec la flambée du métal jaune et ses répercussions sur le coût de l'or dentaire, le prix du sourire risque fort de ne plus être à la portée de toutes les bourses.

Pour les 30.000 dentistes français qui utilisent chaque année quelque cinq tonnes d'or, la situation devient délicate: "On n'arrive plus à établir les devis", remarquait hier, un spécialiste parisien.

En attendant que la fièvre des cours se calme, les ventes d'or dentaire baissent: depuis septembre, elles avaient accusé un fléchissement de 30 p.c. Depuis Noël et la folie sur le lingot, c'est de 80 p.c. que les dentistes ont diminué leurs commandes d'or.

Rien pourtant ne remplace dans les travaux dentaires les qualités de l'or, métal à la fois dur et élastique, répondant aux conditions idéales de mastication.

Le prix de l'or dentaire reste basé sur le cours du lingot: il valait (Suite à la page A2, 1re col.)

nos informations sur la course à l'or en page B-5

## A la suite des grèves des fonctionnaires L'immatriculation des véhicules ne débutera que le 4 février

par Roch DESGAGNE

Même si la période prévue pour l'immatriculation des véhicules sera plus courte d'un mois cette année, les autorités du Bureau des véhicules automobiles (BVA) prévoient pouvoir réaliser l'opération dans les délais fixés par le directeur Me Ghislain K. Laflamme soit du 4 février au 31 mars.

Jusqu'ici, le renouvellement de l'immatriculation commençait généralement au début de l'année, en janvier. Le retard de cette année serait attribuable aux débrayages de l'automne dans la fonction publique.

Ainsi, les vignettes ne seront mises en circulation qu'à compter du 4 février. La direction du BVA prévoit

commencer à poster les formules de renouvellement à la fin de janvier, et cette opération s'étendra sur une période de deux semaines.

Les propriétaires de véhicules auront jusqu'au 31 mars pour procéder au renouvellement de l'enregistrement. Et du côté du BVA, on ne parle évidemment pas de prolongement de

la période d'immatriculation, pas encore du moins.

### "On est prêt"

"Nous, on est prêt", répliquait un porte-parole de la direction du BVA, en soutenant que l'immatriculation

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Le match contre les Nordiques Les Russes ont une brimade à venger

page D-1

## Les joies...

(Suite de la première page)  
sport, voilà! lance Clermont Côté, un boute-en-train tous azimuts.

Il y a actuellement beaucoup de loisirs possibles pour les handicapés lors de la belle saison, explique Rosanne Laflamme. Mais ils trouvent l'hiver long à la maison.

Sports loisirs passe-partout est affilié au Centre de loisirs métropolitain de Montréal, et c'est grâce aux bingos, loteries mis sur pied par cet organisme, qu'il devrait réussir à s'autofinancer. Parce qu'on voit grand pour SLPP: un premier stage de formation pour 12 moniteurs de différents centres de ski du Québec, en plus des moniteurs du Mont-Sainte-Anne, les 25, 26 et 27 janvier prochains, au Mont-Sainte-Anne; puis la tournée, à travers toute la province, de Clermont Côté, en vue de mettre sur pied un réseau pouvant assurer, à l'année longue, des sports et des loisirs pour tous genres de handicapés, c'est-à-dire pouvoir dispenser aux handicapés des cours dans l'apprentissage de plusieurs sports saisonniers, et selon chaque handicap.

Le premier jalon est posé, au Mont Sainte-Anne: les cours de ski pour handicapés débiteront officiellement le 17 janvier. Ils seront offerts gratuitement aux handicapés par polo, par amputation, aux aveugles, sourds et muets, aux retardés mentaux, paralytiques cérébraux, à ceux souffrant de dystrophie musculaire, de malformation congénitale et de sclérose. Le programme fait partie des cours dispensés par l'École de ski du Mont Sainte-Anne, grâce à la collaboration offerte par son nouveau directeur, Jim Davis, à Rosanne Laflamme.

Mais celle-ci a déjà commencé à donner des cours, surtout aux aveugles. Ils apprennent très vite. Eux, on n'a pas besoin de leur répéter deux fois la même chose: ils font ce qu'on dit du premier coup, affirme Rosanne, qui trouve que l'expérience promet déjà beaucoup.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Sur une jambe, Clermont Côté est un fier compétiteur en ski alpin. Et encore, son pied est paralysé...

Les handicapés intéressés à profiter de ce programme doivent se faire connaître quelques jours à l'avance, question de planifier l'horaire des cours, qui sont donnés à la journée, par catégorie de handicapés. On peut rejoindre les responsables: Rosanne Laflamme, à l'École de ski du Mont Sainte-Anne, au no 827-4561, ou Patrick Gélinas et Clermont Côté, pour Sports loisirs passe-partout, au no (514) 256-5222.

Rosanne Laflamme et Clermont Côté ne chômeront pas encore cet

hiver. Deux à trois compétitions sont au programme de la saison, la plus notable devant être la participation d'un groupe d'une dizaine de handicapés du Québec aux Championnats de ski alpin pour handicapés des États-Unis, du 1er au 9 mars, au Colorado. Mlle Laflamme sera, la semaine prochaine, la seule skieuse québécoise à la Coupe annuelle du Midwest, à Cleveland, Ohio. Mais c'est beaucoup de travail d'organisation et ça coûte cher, avoue-t-elle au sujet des compétitions.

## Débat télévisé: les libéraux n'aiment pas la formule proposée

OTTAWA (PC) — La réalisation d'un débat télévisé entre les trois chefs des formations politiques canadiennes est toujours incertaine, parce que les libéraux n'aiment pas la formule proposée par les réseaux.

Les représentants des partis se sont rencontrés, hier, avec les responsables des réseaux CBC, CTV et Global et ont discuté d'un projet de débat en anglais d'une durée de deux heures pour le 10 février. Les intervenants envisagent un débat semblable pour la télévision francophone. Il serait organisé par les réseaux Radio-Canada et TVA, mais une décision finale n'a pas encore été rendue.

Toutefois, les libéraux refusent toujours de donner leur accord définitif parce que la formule prévoit trois débats séparés entre le conservateur Joe Clark, le libéral Pierre Trudeau et le néo-démocrate Ed Broadbent, en plus d'une période de questions par trois journalistes de chacun des réseaux.

Le négociateur délégué par le Parti libéral, M. Gordon Ashworth, a indiqué que M. Trudeau et son comité de stratégie lui avaient demandé de faire accepter l'une ou l'autre des

formules qu'ils proposent, alléguant que la formule des trois journalistes viendrait fausser le débat.

M. Ashworth a souligné qu'il avait proposé deux possibilités. La première serait une série de quatre débats, étalés sur quatre journées différentes. Une journée serait consacrée aux trois chefs et les trois autres seraient consacrées à des têtes d'affiche de chacun des partis qui traiteraient des problèmes majeurs comme l'énergie, l'économie et les politiques sociales.

L'autre formule serait de laisser tomber les journalistes et de les remplacer par un simple modérateur.

Les réseaux pour leur part proposent la même formule que celle utilisée au cours du débat de la campagne électorale du 22 mai dernier.

M. Ashworth a confié que les réactions des responsables des réseaux n'étaient pas très favorables à ses suggestions, mais que cela ne voulait pas dire que M. Trudeau ne participerait pas au débat. Le chef du PLC doit discuter ce sujet au cours d'une réunion lundi. Une seconde rencontre entre les représentants des partis et des réseaux est prévue pour mercredi.

### LA QUOTIDIENNE (TIRAGE DE VENDREDI) 4-5-2 LOTERIES INTER-LOTO

Les numéros gagnants	gagnent
2,833,394	\$250,000
1,437,771	\$100,000
2,577,149	\$ 50,000
2,732,608	\$ 25,000
2,934,702	\$ 25,000
1,638,497	\$ 5,000
2,887,730	\$ 5,000
2,841,894	\$ 5,000

Les numéros suivants (non décomposables) gagnent \$25,000: 2,149,277; 2,142,029; 2,550,363; 1,547,872; 2,644,018; 2,852,546; 1,374,659; 2,275,749; 2,671,709; 1,173,645; 1,312,119; 1,751,201; 1,281,418; 2,728,105; 1,370,360; 2,538,168; 1,729,192; 2,815,022; 1,687,489; 1,679,200.

### MINI-LOTO

488,028

LOTO 6/36

2-5-22-26-31-36

numéro complémentaire: 21

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION 647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

## Carter coupe les... (Suite de la première page)

taire, les produits alimentaires et tout autre assistance dont il aura besoin pour assurer son indépendance et sa sécurité.

Les États-Unis, a-t-il ajouté, sont prêts à aider de la même façon d'autres pays de la région.

Le président a conclu en affirmant que les États-Unis feraient face à leurs responsabilités pour s'opposer à la tentative soviétique d'écraser l'Afghanistan.

Ces nouvelles décisions de l'admini-

stration Carter avaient été arrêtées hier, au cours d'un déjeuner de travail réunissant le président, le secrétaire d'État M. Cyrus Vance, le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown et le conseiller pour les affaires de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski.

### Aux Nations unies

Pendant ce temps, aux Nations unies, les membres du Conseil de sécurité réunis hier pour des consultations privées sur la situation en Afghanistan se sont notamment penchés sur la question des pouvoirs du ministre des Affaires étrangères d'Afghanistan, M. Shah Mohammad Dost, arrivé hier à New York.

Ce dernier souhaite prendre la parole devant le conseil pour exprimer son opposition à tout débat qui constituerait, à son avis, une ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Le représentant du Royaume-Uni a notamment fait valoir qu'autoriser le ministre afghan à prendre la parole au conseil équivaudrait pour l'ONU à reconnaître le régime installé à Kaboul à la suite de l'intervention soviétique.

Ces discussions retarderont incontestablement la réunion publique du Conseil de sécurité, prévue pour cet après-midi, d'autant plus que la Chine insiste pour prendre très rapidement la parole lors de cette réunion. On estime que le conseil siégera la plus grande partie du week-end pour en terminer avec l'affaire de l'Afghanistan, avant de revenir lundi à la crise iranienne.

### Démision

Le représentant adjoint de l'Afghanistan à l'ONU, M. Abdul Hakim Tabibi, a annoncé hier qu'il démissionnerait de son poste à la suite de la violation de la souveraineté et de l'indépendance de son pays par l'Union soviétique.

## L'immatriculation des... (Suite de la première page)

pourra être complétée dans la période déterminée par Me Laflamme.

Ce fonctionnaire indiquait au journal LE SOLEIL que la procédure sera grandement simplifiée cette année, grâce à l'émission d'une simple vignette collante destinée à être appliquée sur la plaque 1979. Il n'y aura pas de toiles à manipuler dans les bureaux d'immatriculation et dans le courrier, notait notre informateur.

Le renouvellement de l'immatriculation au moyen de la poste devrait être aussi considérable que par le passé, en dépit des délais raccourcis, prévoient les responsables du BVA.

Les propriétaires de véhicules désirant recourir au service postal devront retourner la formule du BVA avant la fin de février s'ils veulent obtenir leur vignette d'immatriculation dans les délais réglementaires.

Le BVA recommande de conserver la plaque 1979, sur laquelle doit être apposée la vignette de renouvellement de l'immatriculation.

Aussi, les propriétaires de véhicules sont invités à procéder le plus rapidement possible à l'immatriculation afin d'éviter l'engorgement des derniers jours.

### 2.5 millions de vignettes

Au cours de la période de renouvellement, le BVA prévoit procéder à 2.5 millions de transactions sur une possibilité de 3.2 millions d'immatriculations pour toute l'année.

L'immatriculation représente une somme de 300 millions de dollars perçus annuellement par le BVA, soit pour l'enregistrement du véhicule, l'assurance automobile et les coûts encourus par le gouvernement pour des services comme la Commission des transports.

Les vignettes seront disponibles dans 800 caisses populaires et caisses d'économie identifiées par le sigle "VA", ainsi que dans les 53 bureaux et succursales du BVA à travers le Québec.

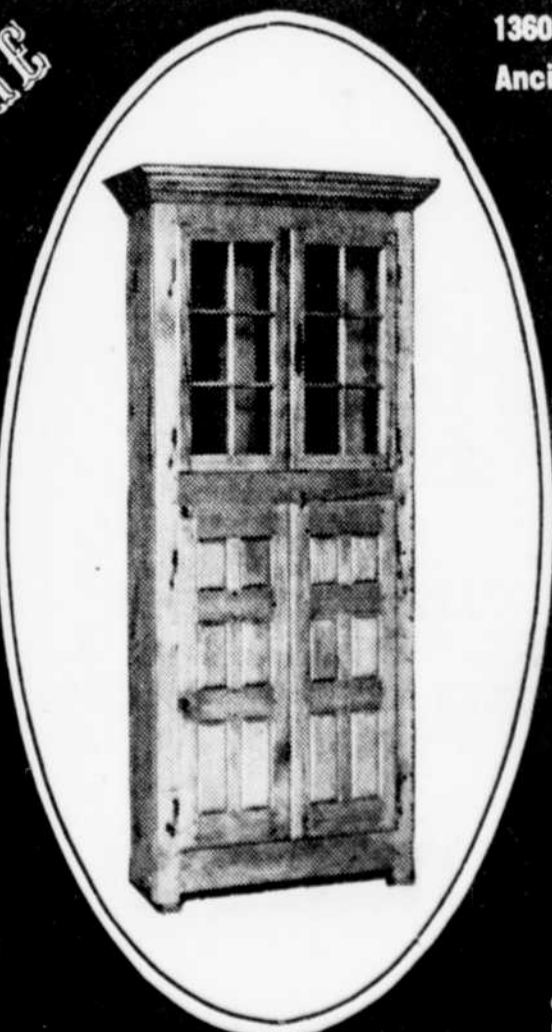
## Même l'or... (Suite de la première page)

\$12,350 il y a un an. Il en coûte aujourd'hui \$35,000. Il pourrait même devenir un placement: on se bousculait ces jours-ci à Paris chez le principal fondeur affineur fran-

çais de métaux précieux, le comptoir Lyon Allemand-Louvoit, pour y vendre vieilles bagues, montres, et aussi... de vieux bridges et dents en or.



L'ENCOIGURE



1360, Notre-Dame  
Ancienne-Lorette - 871-3121

LIVRAISON GRATUITE  
PAR TOUT LE QUÉBEC

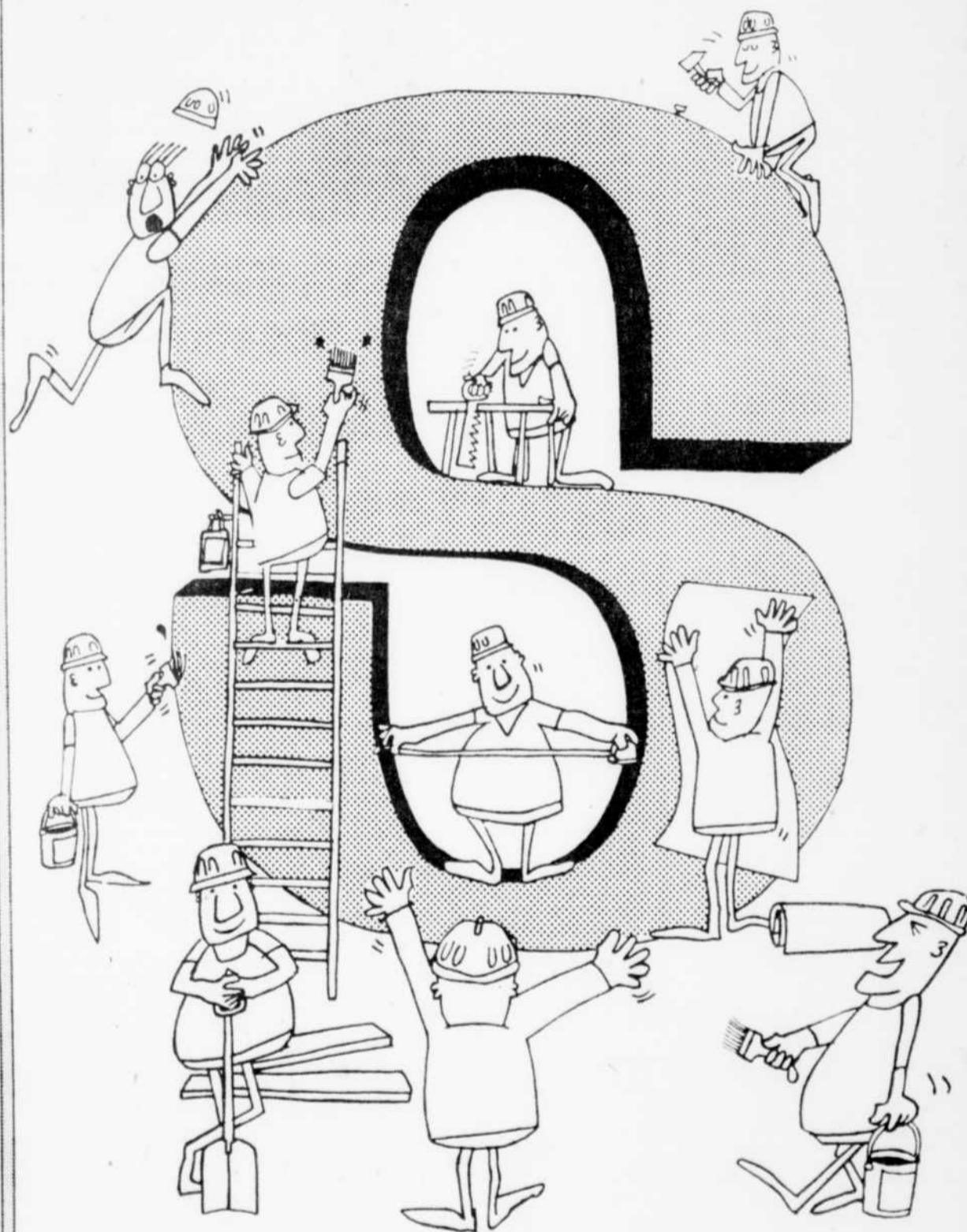
Dépliant illustrant une partie de la collection de plus de 200 meubles disponible gratuitement sur demande postale.

REPRODUCTION  
Buffet vitré  
St-Hilarion

36" L x 14" P x 84" H

Collection: Jean Palardy \$898  
Fin XVIIIe siècle

## BIENTÔT LE SYNDICAT PRENDRA UN NOUVEL ESSOR AU MAIL ST-ROCH!



Afin de mieux servir sa clientèle du Mail St-Roch, la nouvelle direction du Syndicat de Québec est heureuse d'annoncer la réouverture de plusieurs de ses rayons, à son magasin du Centre-Ville de Québec.

Ces rayons sont ceux de: vêtements pour bébés, vêtements pour garçons, fillettes et adolescentes, chaussures pour enfants, disques et articles de sport.

Surveillez nos prochaines annonces dans les journaux: elles vous informeront des dates d'ouverture de ces rayons.

Syndicat  
DE QUÉBEC

# LE JOUR DE L'AN TRAGIQUE DE CHAPAIS



Des centaines de gens en deuil ont rendu un dernier hommage aux victimes de l'incendie du club Opemiska exposées au centre sportif.

La fosse qui doit recevoir 35 des 44 cercueils contenant les dépouilles des victimes de l'incendie de Chapais a été creusée à l'aide d'une pelle mécanique.

## Obsèques des victimes

# Quatre fois plus de gens souhaitaient être présents

par Florent PLANTE  
envoyé spécial du Soleil

CHAPAIS — Environ 2.500 personnes dont une centaine d'invités, doivent assister cet après-midi aux funérailles civiques de la quarantaine de victimes décédées dans l'incendie du club Opemiska, à Chapais.

Environ 1.800 parents des victimes prendront place sur la surface glacée du centre sportif, les autres personnes devant être disposées autour de la patinoire.

Ce sont toutefois plus de 10.000 personnes qui auraient voulu s'associer à ce dernier adieu si le centre sportif eut été plus vaste. Toute la population de Chapais aurait voulu reciter une dernière prière.

Des centaines de citoyens de Chibougamau, ville voisine, auraient aimé se joindre à l'assemblée, sans compter les milliers de parents et amis intimes qui, depuis hier soir, convergent vers le Nouveau-Québec. Ils viennent de toutes les parties de la province et même du pays.

Au nombre des invités, le premier ministre du Québec et 13 autres

membres de son gouvernement, le ministre fédéral Martial Asselin, ainsi que le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, ont confirmé leur présence. Le chef libéral Claude Ryan a fait savoir pour sa part qu'il serait représenté par MM. Robert Lamontagne, député de Roberval, et Yves Richard, président de l'Association libérale d'Abitibi-Est.

### La cérémonie

Selon l'abbé Réjean Roberge, vicaire de la paroisse de Saint-Marcel de Chibougamau, et coordonnateur du service religieux, à 14h cet après-midi, la cérémonie doit débuter par une procession des officiants. Ce sont Mgr Gérard Drainville, de l'évêché d'Amos, les curés actuels de Chapais et de Chibougamau ainsi que ceux, retraités ou exerçant leur ministère ailleurs, qui ont déjà occupé la cure de Chapais.

Défilant dans cet étroit corridor formé par la quarantaine de cercueils alignés au centre de la patinoire, les officiants doivent ensuite monter sur le podium de fortune pour présenter la liturgie de la parole et l'homélie.

En deuxième partie, l'assemblée doit reciter une prière préparée spé-

cialement pour cette circonstance par le comité de liturgie de Chapais. Vient ensuite au programme de la cérémonie, l'eucharistie.

Après la communion, les chorales de Chapais et de Chibougamau offrent un dernier chant d'adieu avant que les célébrants procèdent à l'ensemenement puis à l'aspersion par l'eau bénite.

Ces cérémonies terminées, les responsables prévoient interdire l'accès au centre sportif jusqu'à demain après-midi, alors qu'en procession, les victimes seront amenées par camion-remorque au cimetière de Chapais, un kilomètre à l'ouest de la ville, sur la route de l'Abitibi, où elles seront inhumées dans une fosse commune.

Selon l'abbé Roberge, les funérailles civiques ne dureront qu'une centaine de minutes, peut-être moins.

### Hier

Dur coup, hier, à Chapais, pour les 3.000 parents et amis qui sont venus se recueillir une première fois devant les 40 bières alignées le long des bandes, tout autour de la patinoire du centre sportif.

'Spectacle pénible, touchant', a dit

au SOLEIL le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, en sortant du stade couvert. 'On est désarmé devant un pareil coup de destin. Je les ai tous rencontrés. Ces gens sont courageux', a-t-il poursuivi.

Le ministre Bédard est arrivé quelques heures plus tôt hier, à Chapais, et en compagnie de quelques députés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il a discuté de la situation avec le maire Pellerin et les coordonnateurs des activités à l'hôtel de ville.

Avant de repartir vers Bagotville, le ministre Bédard a déclaré au SOLEIL qu'il avait été question d'aide, lors des discussions, mais que le voyage en était un de condoléances et de sympathie avant tout.

Comme le maire Pellerin l'avait dit la veille, le ministre a ajouté que les autorités municipales vont faire le bilan des que possible et qu'un comité permanent va monter un dossier complet des événements qui se sont déroulés cette semaine, à Chapais.

'Nous les avons assurés de notre association avec eux pour toutes sortes d'aides afin d'alléger le plus possible le malheur qui afflige la population de Chapais', a poursuivi Me Bédard.

Concernant la tragédie elle-même, le ministre a dit que le coroner Cyrille Delage et ses adjoints font diligence et qu'après l'enquête, puis l'étude du dossier, son ministère verra s'il y a lieu de modifier ou de corriger certaines lois ou certains règlements sur la sécurité des endroits publics, question de prévenir des drames semblables, si possible.

### L'aide

Pendant que le comité central réglait les derniers préparatifs pour la journée d'aujourd'hui, les coordonnateurs apprennent que l'ensemble des caisses populaires Desjardins aideraient financièrement la ville de Chapais, ainsi que les parents des disparus.

La Banque Canadienne de Commerce a lancé le même appel à toutes ses succursales au pays. Ici même, à Chapais, ainsi qu'à Chibougamau, on a recueilli plus de \$30.000 depuis mer-

credi. Le maire Gérard Pellerin a dit au SOLEIL que des dons substantiels étaient parvenus d'aussi loin que de Toronto et qu'une famille du Nouveau-Brunswick a même offert l'adoption d'un orphelin.

Rappelons que la tragédie du premier de l'an a rendu quatre enfants et six adolescents orphelins de père et de mère; quatorze enfants, quatre adolescents et quatre adultes orphelins de mère; six enfants et un adolescent orphelins de père.

Hier soir, à la polyvalente Le Filon, une soixantaine de personnes bénévoles ont servi plus de 1.000 repas chauds aux parents des victimes. Certains ont été tellement impressionnés par la qualité et le choix des mets qu'ils croyaient devoir payer leur repas. Les restaurateurs de Chapais et de Chibougamau offraient un choix de

tourtières, de pâtes au poulet, de pains de viande, de demi-poulets, de bœuf à la mode, plusieurs sortes de salades et de desserts.

'C'est dans la douleur et l'affliction qu'on apprécie ces gestes d'entraide et de sympathie. Chapais, Chibougamau, sont en or. Ça serait comme ça partout au Québec si des drames semblables se reproduisent', m'a dit un homme dans la cinquantaine, bien campé, quoique les yeux rougis d'avoir pleuré.

J'ai voulu relancer et jaser un peu avec lui, mais il a vu le calepin de journaliste. Les lèvres tremblotantes, les yeux pleins d'eau, incapable d'en dire plus, il m'a fait un signe de droite avec la main gauche. Celle de droite est plâtrée et toute enrubannée. Puis, il s'est dirigé rapidement vers la sortie.



Le centre sportif de Chapais, où sont alignés une quarantaine de cercueils, a ouvert ses portes à 9h, hier, aux parents et amis des victimes.

## Un bimoteur F-27 a servi au transport des grands brûlés

(PC) — Lorsque les grands brûlés de l'incendie de Chapais ont dû être transportés vers les hôpitaux mieux équipés de Québec, il a fallu utiliser un avion du gouvernement du Québec pour les transporter.

Ce vol de secours effectué cette semaine par un bimoteur F-27 était bien représentatif des centaines d'interventions du genre accomplies par la flotte aérienne québécoise chaque année.

La flotte comprend 34 appareils qui servent à combattre les incendies de forêt, faire la chasse aux braconniers ou transporter le chef du gouvernement et ses ministres.

D'ici l'été, un 35e appareil devrait entrer en service, la première ambulance volante du Québec.

Le ministère provincial des Transports a récemment fait l'acquisition d'un bimoteur à réaction DH-125 de Hawker Siddley qui sera converti en ambulance du ciel.

L'avion appartenait à une société torontoise spécialisée dans le transport des cadres.

### Régions éloignées

Jusqu'à présent, les missions de sauvetage dans les

régions éloignées étaient effectuées par les F-27 et l'avion DH-125 acheté en 1964 et qui sert au transport du premier ministre.

En 1979, ces avions ont transporté 500 personnes malades, au regard de 47 seulement il y a sept ans.

Aucun des appareils n'est spécialement équipé pour ces vols de secours.

En conséquence, le directeur des services aériens du ministère provincial des Transports, M. Benoit Sainte-Marie, exerçait des pressions depuis quatre ans pour convaincre le gouvernement d'acquiescer à un autre avion équipé pour remplir ce rôle.

C'est avant Noël que ses efforts ont été récompensés, lorsque le gouvernement a approuvé l'achat d'un second D-125 usagé au coût de \$750.000.

L'appareil sera transformé en ambulance au coût additionnel de \$125.000 ou

\$150.000 par la société Innotech Aviation de Montréal et le service aérien du gouvernement.

L'avion serait ainsi muni d'appareils médicaux comme des moniteurs, un incubateur, des masques d'oxygène et des ressusitateurs pour les malades cardiaques.

Il contiendra également une pharmacie complète.

'Il s'agit en fait de transformer cet avion en unité de soins intensifs', a déclaré M. Benoit Fortin, fonctionnaire au service ambulancier du ministère des Affaires sociales.

Ainsi un médecin pourra prendre place à bord de l'appareil dans une place aussi isolée que Fort Chimo, Blanc Sablon ou les Îles-de-la-Madeleine et continuer à fournir des soins spécialisés à un patient pendant que l'avion foncera vers Québec ou Montréal à 425 milles à l'heure.

D'autres provinces, comme la Colombie-Britannique, possèdent déjà leur ambulance aérienne.

Le ministère de la Santé loue à long terme un hélicoptère qui transporte une équipe paramédicale.

Basé à Toronto, cet appareil sert surtout à transporter des nouveau-nés dont la vie est en danger ou pour donner les premiers soins sur les lieux d'accidents.

L'ambulance aérienne du gouvernement du Québec pourra transporter deux ou trois patients.

Il faudra donc continuer à utiliser les F-27 plus spacieux dans les cas d'urgence comme celui de Chapais où neuf patients ont dû être transportés par avion.

Lapointe, Lord & Boutin  
Avocats  
1433, 4e Avenue, Limoulou  
647-4655

Centre d'Etude et de Coopération Internationale  
SESSION DE FORMATION  
**MÉDECINE TROPICALE**  
Série de 12 rencontres hebdomadaires avec une équipe de médecins ayant tous fait une expérience de travail en zone tropicale. Après une introduction générale, on étudiera différentes pathologies propres aux milieux tropicaux, en tenant compte des aspects pratiques de l'organisation d'activités sanitaires.  
Destinataires: Toutes personnes ayant déjà une formation médicale (médecins, infirmières, etc.) et désireuses d'effectuer un séjour de coopération.  
Date: Chaque lundi, de 19h30 à 22h, du 14 janvier au 31 mars 1979.  
Lieu: 835, Brown, Québec.  
Frais: \$45.00  
Pour inscriptions et informations: Jacynthe Fortin: 681-2030

**CAISSE POPULAIRE ST-FIDÈLE**  
Avis de convocation  
Avis est, par les présentes donné, que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire St-Fidèle, cité de Québec, se tiendra mardi, le 22 janvier 1980, à 20h00, au sous-sol de l'église St-Fidèle, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 octobre 1979.  
M. Claude Bérubé  
Secrétaire

**Cours à la laineurie petitclerc enr.**  
Débutant le 21 janvier 1980  
Inscription sur place avant le 15 janvier (\$30 - 8 semaines).  
1415, Provancher Cap-Rouge, Québec, 653-3602  
TISSAGE FLO-THE I  
lundi 13h30 à 16h00  
mardi 13h30 à 16h00  
mardi 19h30 à 22h00  
TISSAGE FLO-THE II  
lundi 19h30 à 22h00  
merc. 13h30 à 16h00  
jeudi 13h30 à 16h00  
Vous trouverez tout le matériel artisanal sur les lieux  
Confection sur mesure

**COURS DE CONVERSATION ANGLAISE**  
EN PETITS GROUPES  
débutant le 15 JANVIER  
JUSQU'AU 8 AVRIL  
le MARDI  
de 7h à 10h  
TEST DE CLASSEMENT NECESSAIRE  
INFORMATIONS: 651-4799

N'allez surtout pas montrer votre combinaison à tout le monde  
Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!  
**6/36**

# Trudeau promet d'éviter le sujet du référendum

par André PREFONTAINE

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral, M. Pierre Trudeau, n'a aucune intention de profiter de "l'accident de parcours" que constitue, à son avis, le scrutin du 18 février pour "transformer cette campagne électorale en campagne référendaire".

M. Trudeau a fait part, hier, de son désir d'éviter de traiter de la campagne référendaire au cours de sa tournée électorale en vue des élections de février à l'occasion d'un discours qu'il prononcera à Montréal devant plus de 600 de ses partisans.

"Il serait inutile, voire indécemment, de venir bousculer à la dernière minute l'échéancier référendaire fixé par le gouvernement Levesque", a-t-il affirmé à son auditoire où l'on remarquait un grand nombre de candidats libéraux du Québec. M. Trudeau a souligné qu'il ne voulait pas brouiller les stratégies tant dans le camp fédéraliste que souverainiste.

Le chef de l'Opposition a noté qu'il resterait "suffisamment de temps après le

18 février pour dire ce que j'ai à dire". D'ailleurs, M. Trudeau n'a jamais caché qu'il prévoyait s'impliquer activement dans la campagne référendaire au Québec.

Par contre, le chef libéral avait axé principalement sa dernière campagne électorale sur le besoin de trouver une formule de rapatriement de la constitution afin de construire un pays uni et fort.

Cependant, le premier ministre Joe Clark a profité de son passage à Montréal, jeudi, pour traiter du besoin de renouveler la constitution et a même promis que son parti présenterait sous peu des propositions concrètes en ce sens. Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est engagé, lui aussi, à proposer des changements constitutionnels "susceptibles de satisfaire les aspirations des Québécois" au cours de la campagne électorale.

Conséquent, M. Trudeau deviendra le seul chef de parti à éviter le sujet du référendum au Québec au cours de sa campagne électo-

rale alors qu'il aura été littéralement le seul à en parler dans le passé.

### Retour temporaire

Après avoir noté qu'il n'avait jamais pensé que "M. Clark profiterait de l'incertitude créée par ma démission pour tenter d'imposer au pays un budget aussi régressif et aussi injuste", M. Trudeau a précisé qu'il était revenu sur sa décision de quitter la politique "parce qu'on m'a convaincu qu'il était de mon devoir d'empêcher le gouvernement Clark de mener le pays au désastre".

Néanmoins, le chef de l'Opposition a tenu à faire remarquer qu'il ne resterait en fonction que "le temps de réparer les dégâts causés par les conservateurs et de faire prendre un nouveau tournant au pays".

### Programme libéral

Tout comme il l'avait fait la veille à Ottawa, le chef libéral a dénoncé les six mois de pouvoir du gouvernement Clark et a affirmé qu'il présenterait le programme de

son parti au cours des prochaines semaines. Le comité chargé de la rédaction de ce document se réunit aujourd'hui et demain à Ottawa pour mettre une dernière main à la pâte, permettant ainsi à M. Trudeau d'en dévoiler certains éléments dès la fin de la semaine prochaine.

Immédiatement après avoir rappelé la volte-face du premier ministre Clark "sur la promesse insensée de démanteler l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem, M. Trudeau a fustigé la politique des conservateurs face à Péro-Canada qui occasionnera des déboursés de l'ordre de \$125 millions "pour remettre aux Canadiens la moitié d'une compagnie dont ils sont déjà propriétaires à 100 pour 100".

### Le budget Crosbie

Par la suite, et avant d'aborder le budget, qu'il a présenté comme "la cause essentielle de cette élection", M. Trudeau s'est élevé contre le caractère injuste du programme de crédit d'impôt hypothécaire des conserva-

teurs qui offrirait "un maigre crédit d'impôt assorti de toutes sortes de conditions" et qui ne contenait rien pour les locataires.

En traitant du budget Crosbie, le chef de l'Opposition a déclaré que six mois après avoir parlé d'un déficit stimulant, d'exemptions fiscales et de baisses d'impôts, le premier ministre Clark avait changé de langage et évoqué désormais la nécessité de "décisions difficiles à une époque difficile de notre histoire".

"Nous avons voté contre le budget Crosbie parce qu'il était mal avisé et qu'il aurait à coup sûr plongé le pays dans une récession", a soutenu M. Trudeau en soulignant que le ministre des Finances y avait augmenté les impôts de \$3 milliards alors qu'il avait promis de les réduire de \$2 milliards, qu'il prévoyait des augmentations des dépenses gouvernementales de 50 pour 100 d'ici 1984 au lieu de les réduire et qu'il parlait d'une hausse de chômage alors que M. Crosbie s'était engagé à

créer 1,5 million d'emplois d'ici 1985.

Le budget conservateur, de l'avis de M. Trudeau, va à l'encontre de la justice la plus élémentaire en demandant aux Canadiens à faible et moyen revenu "de faire les frais des coupures budgétaires" et de payer pour atteindre "une certaine autosuffisance énergétique".

"Si le budget des conservateurs avait pris force, il en aurait coûté au Québécois moyen \$251 de plus qu'en 1979 pour chauffer sa maison en 1981 et \$421 de plus en 1982", a déclaré le chef libéral en ajoutant qu'il en coûterait \$306 de plus d'essence pour une voiture en 1981 et \$442 de plus en 1982.

En fait, selon lui, "c'est près de \$10 milliards par année qui sortiraient ainsi de la poche des consommateurs canadiens" d'ici 1983-1984 au rythme de \$2,4 milliards en taxe d'accise sur l'essence, \$3,6 milliards à même les revenus des producteurs de pétrole et \$230 millions en augmentation de taxe sur le tabac et l'alcool.

M. Trudeau ne croit pas non plus que le budget Crosbie permettra au Canada d'atteindre l'autonomie énergétique puisque le gouvernement fédéral ne touchera que \$17 milliards des \$90 milliards de revenus nets qui proviendront du gaz naturel et du pétrole d'ici 1983. De cette somme, \$40 milliards iront à l'Alberta et \$33 milliards aux compagnies pétro-

lières alors que la balance reviendra à Ottawa.

"Mais, si vous remettez immédiatement \$73 milliards à Peter Lougheed et aux magnats du pétrole en leur permettant de le dépenser à leur guise, il ne reste plus grand chose pour mettre en oeuvre une politique canadienne de l'énergie", a fait remarquer le chef de l'Opposition.



Avec son assurance habituelle, M. Trudeau a, l'espace d'un moment, hier, pris l'attitude dégingandée du gangster prêt à dégainer devant ses partisans à Montréal.

## COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL



### FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU COURS AUX ADULTES HIVER 1980

- Administration • Administration publique • Administration policière • Agent immobilier • Allemand • Anglais • Archéologie • Biologie • Chimie • Cinéma • Civilisation • Economique • Education physique • Espagnol • Français • Géographie • Gestion du crédit • Histoire de l'art • Histoire • Informatique • Mathématiques • Philosophie • Physique • Psychologie • Science politique • Secrétariat • Sociologie • Techniques correctionnelles • Techniques de la documentation • Techniques judiciaires • Techniques policières • Tourisme • Analyse transactionnelle • Graphologie • Pilote d'avion • Lecture rapide

### GRATUITÉ SCOLAIRE

La gratuité scolaire s'applique pour les adultes qui poursuivent un objectif professionnel ou également pour les adultes qui s'inscrivent à 180 heures de cours ou plus.

**INSCRIPTIONS:** 9, 10, 11 janvier 1980 de 13h30 à 16h30  
12 janvier de 9h30 à 12h 18h à 21h

**INFORMATION:**  
Pour plus d'informations téléphoner à **688-8310** (poste 235 ou 245)

**CEGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU**  
1660, boulevard de l'Entente  
Québec 6

### BATISSE COMMERCIALE A VENDRE

située au 441, St-Vallier ouest,  
angle Bayard

Très bon revenu annuel. Local commercial d'environ 2,000 pi.ca. (disponible). Achat/vente très intéressante.

Pour renseignements, communiquez avec:

**M. LEON CHABOT**  
529-2964



## Collège Notre-Dame-de-Bellevue

1806, chemin Sainte-Foy — 681-7785

### PROGRAMME HIVER 1980

#### PISCINE - SALLE DE BALLET - GYMNASÉ

ACTIVITES OFFERTES AU PUBLIC de 16h à 22h30, du lundi au dimanche inclusivement:

**ACTIVITES EN PISCINE** COURS DE NATATION DE LA CROIX-ROUGE pour adultes et enfants (mixte); pré-juvénile, junior, intermédiaire et senior.

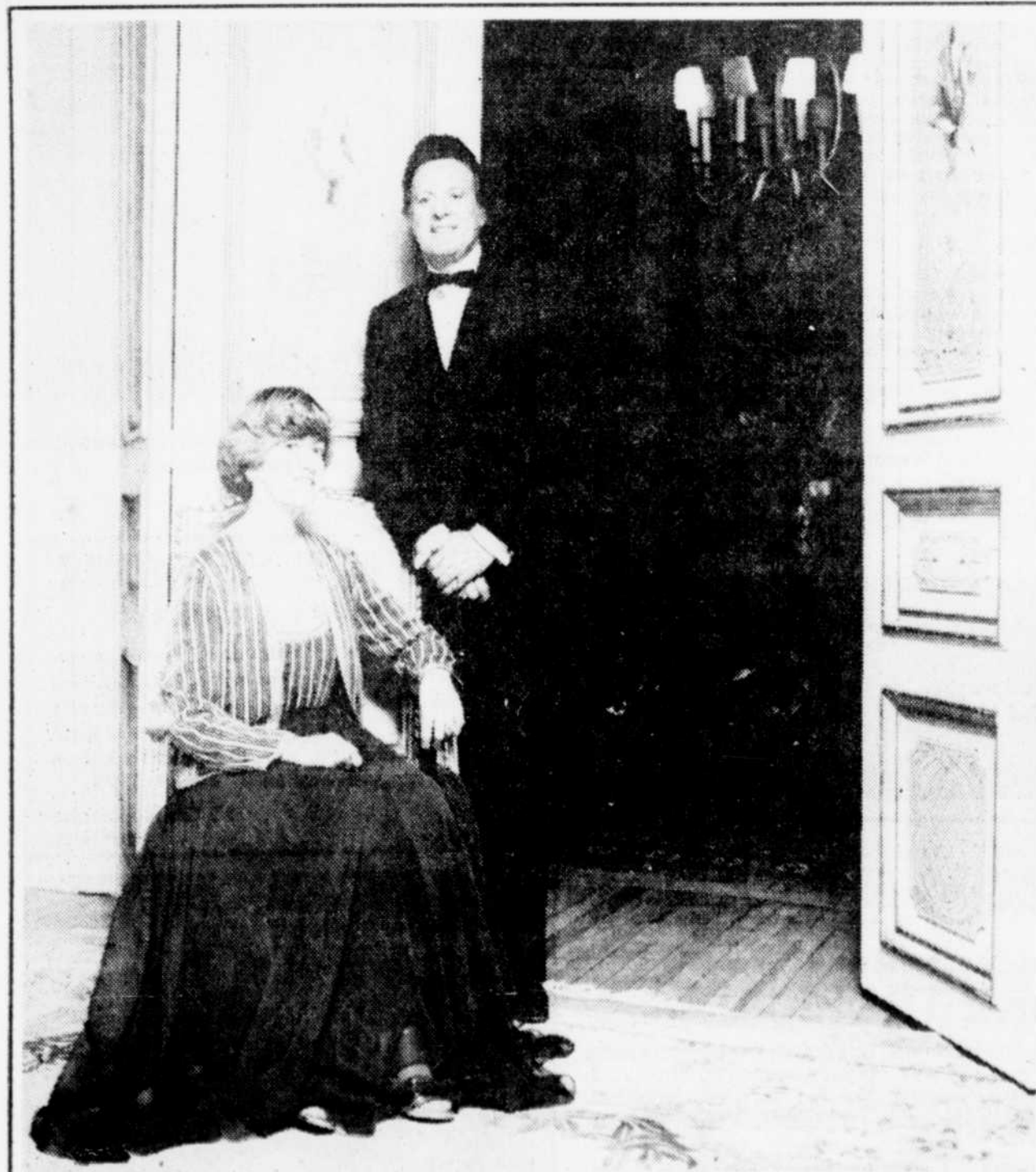
**COURS SPECIALISES** — Natation pour bébés  
Nage synchronisée  
Natation de compétition  
Médaille d'argent, sauveteur  
Bronze, leader  
Cours de plongeon — Croix Bronze

#### ACTIVITES EN SALLE

- Ballet-jazz
- Conditionnement physique (mixte)
- Gymnastique sur appareil (enfants)
- Cours de tennis (enfants et adultes)
- Yoga (adultes)

Pour la session du 20 janvier au 29 mars 1980, les INSCRIPTIONS se poursuivront du 8 janvier au 18 janvier 1980, du lundi au vendredi, de 16h à 21h.  
**INFORMATIONS: 681-7785**

**DEMANDEZ LE PROGRAMME**



Meilleurs voeux!

*Roland Lallier*



### Les fauteuils modulaires en velours

Section par section, composez le séjour Zip  
3 angles et 2 coins: \$750  
Tabouret: \$99



le prêt-à-apporter  
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel.: 871 2221

# Ottawa songe à rendre public le rapport McDonald

OTTAWA (PC) — La Commission McDonald qui enquête sur les activités de la GRC a remis au gouvernement fédéral son premier rapport traitant de la liberté d'information et de la Loi des secrets officiels. a-t-on indiqué hier.

Le premier ministre Joe Clark a annoncé, au cours d'une conférence de presse, que ce rapport pourrait être rendu public avant l'élection du 18 février. Il s'informera auparavant pour

savoir s'il y a des raisons qui l'empêcheraient de le faire et une décision sera prise la semaine prochaine.

"Dans l'ensemble, je crois qu'il serait utile de le rendre public", a confié M. Clark aux journalistes.

Les porte-parole ont ajouté que le rapport traite en profondeur des questions relatives à la Loi des secrets officiels, qui interdit entre autres de divulguer les informations jugées secrètes par le gouvernement, et qui devrait être modifiée si la loi recommandant une plus grande accessibilité à l'information est adoptée.

Le document traite aussi de l'accès limité à l'information par le public dans les cas où la sécurité de l'Etat est en jeu.

La liberté d'information était une priorité du gouvernement Clark et il avait même déposé un projet de loi qui aurait libéralisé l'accès du public à certains documents.

Le projet de loi est mort avec la défaite du gouvernement au Parlement. Mais les autorités gouvernementales ont reçu des instructions de M. Clark de donner les informations au public et aux journalistes comme l'aurait permis le projet de loi.

La loi aurait laissé aux tribunaux le soin de décider si l'intérêt national était menacé par la divulgation de certaines informations.

La Commission McDonald ne doit cependant pas remettre de rapport concernant les autres points de son mandat, comme les gestes illégaux de la GRC et la responsabilité ministérielle, avant le mois de juin.

Cette enquête a été instituée par le gouvernement libéral au mois de juillet 1977, lorsque certains gestes illégaux, commis par la GRC, eurent été rendus publics. Le juge David McDonald de la Cour suprême de l'Alberta avait été nommé président.

Elle avait débuté ses audiences publiques en décembre 1977, et depuis ce temps, ses 40 avocats, enquêteurs et employés de bureau ont scruté des milliers de documents de la GRC et du gouvernement. Il y a eu des centaines d'heures d'audiences publiques et a huis clos.



Le député de Sudbury, M. James Jerome, a présidé pendant cinq ans la Chambre des communes.

# Jerome nommé juge de la Cour fédérale

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Joe Clark a annoncé, hier, la nomination du président de la Chambre des Communes, M. James Jerome, au poste de juge en chef adjoint de la Cour fédérale.

Le juge Arthur L. Thurlow a pour sa part été nommé juge en chef de la Cour fédérale, en remplacement du juge W. R. Jackett, qui a démissionné de ses fonctions le 1er octobre dernier.

En annonçant ces nominations au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Clark a souligné qu'il avait consulté le chef de l'Opposition, M. Pierre Trudeau, à propos de la nomination de M. Jerome.

Il a rappelé qu'il en avait été de même lorsque le dernier président des Communes, M. Lucien Lamoureux, avait été nommé ambassadeur du Canada en Belgique, en 1974.

M. Jerome, qui représentait la circonscription de Sudbury aux Communes sous la bannière libérale depuis 1968, a été nommé à la présidence de la Chambre en 1974.

# Appui de Broadbent aux travailleurs de Chrysler

WINDSOR, Ontario (PC) — M. Ed Broadbent a déclaré hier qu'il donnait son appui inconditionnel aux travailleurs de Chrysler Canada qui refusent d'accepter des réductions salariales proposées par le gouvernement américain dans son programme de renflouement de ce fabricant d'automobiles.

"Il est absolument injuste de forcer des Canadiens à accepter une mesure dont ils ne profiteront aucunement," a déclaré le leader du Nouveau Parti démocratique au cours d'une conférence tenue sur l'aire de l'aéroport de Windsor.

M. Broadbent a attendu d'être à Windsor, en plein pays de l'automobile, pour se prononcer publiquement sur la décision prise par les syndicats canadiens.

Les dirigeants canadiens et américains des Travailleurs unis de l'automobile sont actuellement en désaccord profond avec leurs collègues américains au sujet du comité de négociation qui étudie les exigences posées par le gouvernement américain dans le cadre de son programme d'assistance à Chrysler.

Washington veut que le syndicat fasse des concessions salariales de l'ordre de \$295,5 millions avant d'accorder son aide. Les syndicalistes canadiens affirment qu'ils n'accepteront aucune directive d'un gouvernement étranger.

## Pas de mesure

M. Broadbent a accusé le gouvernement progressiste-conservateur de ne pas avoir pris de mesures pour aider Chrysler Canada Limited à surmonter ses ennuis financiers.

Le gouvernement Clark a tout d'abord déclaré qu'il attendrait les résultats des pourparlers entre Chrysler et le gouvernement américain avant de négocier avec la filiale canadienne de la société.

Les conservateurs affirment maintenant que la décision ne sera pas prise avant les élections.

Selon M. Broadbent, le gouvernement du premier ministre Clark est au pouvoir jusqu'au 18 février et devrait poser immédiatement un geste.

Il a affirmé que les membres canadiens des TUA avaient démontré qu'ils étaient des syndicalistes indépendants.

L'entente intervenue aux Etats-Unis ne portait que sur l'assistance aux usines américaines.

M. Broadbent a déclaré que toute garantie de prêt accordée à Chrysler Canada devrait être assortie de clauses obligeant la compagnie à utiliser ces sommes dans ses usines canadiennes.

Il estime que l'ampleur de l'aide canadienne devrait dépendre du volume des capitaux immobilisés au Canada.

Au cours d'une assemblée de mise en nomination dans la circonscription d'Essex-Windsor, où M. Steven Langdon a reçu l'investiture de son parti, M. Broadbent a imputé la mise à pied de 6.000 travailleurs de l'auto dans la région aux taux d'in-

terêts et aux coûts énergétiques élevés engendrés par les politiques des libéraux et des conservateurs.

Selon lui, 34.000 travailleurs de l'auto ont été mis à pied à travers le pays.

"Une continuation des politiques conservatrices et libérales visant à porter le prix du pétrole domestique au niveau du marché mondial continuerait à aggraver la situation", a-t-il dit.

# Clark attendra pour dévoiler ses propositions constitutionnelles

OTTAWA (PC) — Le premier ministre M. Joe Clark a déclaré hier à Ottawa qu'il ne présentera pas de propositions constitutionnelles au cours de la campagne électorale, et vraisemblablement pas avant le référendum au Québec, de manière à éviter que cela ne soit interprété comme une ingérence fédérale dans le débat référendaire.

Nous avons déjà fait la preuve de notre volonté de changement, en offrant par exemple de céder aux provinces la juridiction sur les ressources sous-marines, et nous nous sommes engagés à déposer un projet de révision constitutionnelle, qui, nous l'espérons, sera étudié par le Parlement fédéral et les législatures provinciales, a-t-il affirmé.

En début de campagne, à Montréal, M. Clark avait révélé qu'un groupe d'étude, sous la direction du sénateur Arthur Tremblay, avait déjà commencé le travail sur un tel projet de réforme constitutionnelle.

# Russell passe aux conservateurs

MONTREAL (PC) — M. Armand Russell a confirmé, hier après-midi au cours d'une conférence de presse, qu'il serait candidat conservateur dans la circonscription de Shefford aux Communes, en vue des élections fédérales du 18 février.

M. Russell fera la lutte au député libéral sortant, M. Jean Lapierre, qui avait récolté une majorité de 15.000 votes aux élections de mai 1979.

M. Russell avait commencé sa carrière politique en 1956 sous la bannière unioniste, il avait été défait dans ce même comté aux élections provinciales de 1973. Il devait être réélu en 1978 dans la circonscription voisine de Brome-Missisquoi.

Depuis le début de la campagne électorale fédérale, c'est la deuxième fois qu'un député abandonne l'Union nationale pour rejoindre les rangs du Parti conservateur.

Peu avant Noël, M. Fernand Grenier, député de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, annonçait son intention de quitter son siège au provincial pour faire acte de candidature à l'investiture conservatrice dans Mégantic-Compton-Stanstead en vue des élections fédérales.

Ces deux démissions ramènent à six le nombre de députés de l'UN à l'Assemblée nationale. Après l'élection générale de 1976, le parti en comptait 11.



**COLLÈGE DES JÉSUITES**  
1150, boul. St-Cyrille ouest  
Québec  
G1S 1V7  
**C'EST LE TEMPS...**

D'INSCRIRE  
**VOTRE FILS EN SECONDAIRE I**  
POUR SEPTEMBRE 1980.  
**SEANCE D'INFORMATION AU COLLEGE**  
9 janvier à 20h.  
**SESSIONS D'EXAMENS D'ADMISSION**  
Les samedis 19 et 26 janvier.  
S'inscrire en téléphonant à **681-0107**, poste 46.

**AUTRES DEGRES**  
Places disponibles en Secondaires II, III, IV, V.  
Session d'examens d'admission: le samedi 2 février.  
S'inscrire par téléphone au numéro ci-haut mentionné.

Examen d'admission le 19 janvier

**inscrivez-les tôt**

**externat st-jean études**

**COURS SECONDAIRE POUR GARÇONS ET FILLES**  
Ecole privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation  
**DEMANDEZ À RECEVOIR NOTRE DÉPLIANT D'INFORMATIONS**  
2350, Avenue du Colisée, Québec G1L 3Z9  
522-0606 / 522-0646

**LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC**  
**SOLDE DE JANVIER**  
**20%**  
DE REDUCTION SUR PRESQUE TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN. PROFITEZ-EN!  
Place Laurier, Ste-Foy 651-6408

**Profitez de l'hiver Pour toute réparation**  
RÉNOVATION  
ÉCOR de Québec inc.  
ESTIMATION GRATUITE  
188, av. Lamontagne, Québec - Tél.: 522-2004  
Sous-sol - Cuisine - Salle de bains  
Profitez de la période tranquille. Conseils d'experts en ce domaine. Financement si désiré.  
SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

**CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE CHARLESBOURG**  
● Examen de la vue  
● Choix de montures  
● Lentille ophtalmique  
● Lentille de contact  
LÉONARD NOËL, B.A., O.D.  
MARIE-FRANCE RIOUX, O.D.  
8500, Henri Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
Suite 238 — 623-5409  
ouvert 4 soirs

**LE PRIX DE L'HUILE VOUS FAIT FRISSONNER?**  
... et le risque de pénurie vous fait frissonner?  
RÉAGISSEZ!  
FAITES QUE VOTRE FOURNAISE À AIR CHAUD PUISSE FONCTIONNER AUSSI À L'ÉLECTRICITÉ.  
• Le tout se fait rapidement à coût minime  
• Une entrée électrique de 100 ampères suffit  
• Un simple élément ajouté vous permet le chauffage électrique ou à l'huile à partir d'un même système.  
Renseignez-vous davantage: 661-9211  
**GUILLOT**

**le collège mérici**  
UN MILIEU EDUCATIF DE QUALITE...  
Mérici, c'est un établissement d'enseignement collégial privé et mixte, avantageusement desservi par les transports en commun, dans un quartier aux ressources multiples et variées.  
...SITUE DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL  
Pour recevoir le prospectus, écrire ou téléphoner:  
**755, Ch. St-Louis, Québec, G1S-1C1**  
**(418) 683-1591**

# éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
**Jacques-G. Francoeur**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
**Claude Beauchamp**

Directeur de l'information:  
**Claude Masson**

Directeur de l'édition:  
**Marcel Pépín**

## Le français s'élève dans l'air

C'est mercredi dernier que l'autorisation d'utiliser le français dans les communications pour les vols à vue d'avions légers est entrée en vigueur à Mirabel.

Le premier avril, ce sera le tour de Dorval et, vers la fin de l'année, le français pourra être utilisé pour les vols aux instruments des grands appareils commerciaux. En marche vers le bilinguisme intégral.

Bien des gens diront: "Ah oui, les Gens de l'air." C'est en effet grâce à eux, à leur ténacité, à leur entêtement qu'une autre bataille linguistique va s'éteindre. Il faudrait que ce soit la dernière.

On ne reprendra pas toute cette malheureuse histoire. Mais il faut se rappeler que, au départ, il y a bien six ans, l'exigence des pilotes et contrôleurs francophones, demandant la permission de travailler en français et de voler en français au Québec, ressortissait de la plus pure logique.

Du côté de leurs collègues anglophones, on s'était mis à rigoler jusqu'à ce que, premier branle-bas de combat, la victoire des Gens de l'air concernant les vols à vue dans certains aéroports les ait fait rire jaune et que,

littéralement apeurés, ils aient commencé à se défendre.

C'est là que l'affrontement a changé de poil et qu'ont surgi des fanatiques décidés aux attitudes même les plus racistes. Raidissement des Gens de l'air, bourdes du ministre Otto Lang enfargé dans des décisions que la CALPA (pilotes de ligne) et la CATCA (contrôleurs aériens) lui avaient arrachées par le plus flagrant des chantages, la valse-hésitation gouvernementale, tout tendait à prouver que la solution politique du problème était en train de dépasser dans un véritable gâchis qui risquait de devenir dramatique. Trudeau hissa même le signal d'alarme. Marchand sortit.

Soudain, littéralement cloué au mur, le ministre Lang eut une idée (est-ce lui qui l'eut vraiment, peu importe), celle de procéder à des tests de simulation de vol avec communications bilingues. Les Gens de l'air tournèrent le dos et se mirent à bouder.

Puis, un jour, ils acceptèrent de collaborer, ayant compris qu leur cause ne pouvait être mieux servie, sur le plan de la sécurité qu'invoyaient leurs opposants, que par des expériences techniques, des preuves objectives apportées par des experts neutres. Car, dans

l'intervalle, le débat était devenu à ce point émotif qu'on avait fini par se demander s'il était encore question de sécurité.

En janvier 1979, un rapport suivant les tests recommandait l'application du bilinguisme pour les vols à instruments au Québec ce qu'entérina la Commission Chouinard-Heald-Sinclair, nommée en 1976, au cours de l'année.

Mais il y avait des conditions, cela va de soi, des expériences à réaliser, des essais à tenter. C'est ce que 1980 va voir se dérouler pendant que les irrédentistes anglophones de la CATCA et de la CALPA vont sans doute mâchonner leur rogne.

Et il est probablement assuré que certains n'enterreront pas pour autant la hache de guerre et épieront dans leurs moindres détails toutes les anicroches qui ne peuvent qu'inévitablement surgir des événements à venir.

Mais il reste un autre chat d'importance à fouetter. En 1976, le ministre Otto Lang, alors dans tous ses "transports", reconnaissait que l'espace aérien devait s'étendre à la totalité du territoire québécois. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le territoire situé à l'est de Rivière-du-Loup

relève de la région de contrôle des Maritimes, soit Moncton. Une partie de l'Ouest du Québec relève de la zone aérienne de l'Ontario. Une partie du Nord échappe également à l'espace aérien québécois.

A moins que Transport Canada n'en vienne à imposer le bilinguisme dans les communications aériennes aux régions de contrôle des Maritimes et de l'Ontario, il faudrait qu'on en vienne à régler le problème dans son entier. Mais là, surtout, il faut se garder de rêver en couleurs.

Le ministre Lang n'est plus là pour respecter sa promesse. En acceptant d'emblée le rapport de la commission d'enquête, le gouvernement Clark n'a pas renouvelé celle-ci. Et l'on peut s'attendre à ce qu'un puissant lobby s'exerce auprès du prochain gouvernement pour empêcher que ne se produise ce que souhaitaient encore, le 6 décembre dernier, les Gens de l'air du Québec.

Mais l'on peut être assuré que si ces derniers montrent à cet égard la même détermination farouche que pour le reste, un tel vœu pourrait se réaliser d'ici 1984. En tout cas, il en aura coulé de l'eau dans les rivières d'ici là et il y aura bien d'autre chose dans l'air canadien.

Paul LACHANCE

## Police et armes à feu

Il appartiendra aux tribunaux de déterminer si l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, doit être tenu responsable de la mort d'un Indien de 28 ans, David Cross, abattu sur la réserve de Caughnawaga au terme d'une chasse à l'homme le 20 octobre dernier. Au moment de mettre sous presse, on ignorait encore si le Procureur général s'inspirerait du verdict du coroner Cyrille Delage pour porter des accusations précises contre le policier.

En rendant un verdict de responsabilité criminelle, le coroner Delage a cependant rendu un premier service à la justice, en plaçant le policier Lessard sur le même pied que les autres justiciables. A tort ou à raison, le public a l'habitude de croire les policiers à l'abri des lois et entretient de solides doutes sur les chances réelles des civils d'obtenir justice face à la police. Ce verdict démontre que M. Lessard n'a bénéficié d'aucun traitement de faveur.

Le malheureux incident de Caughnawaga illustre une fois de plus le danger que représente le port permanent d'armes à feu par des milliers de policiers qui ne savent pas toujours s'en servir à bon escient. Peu importent les circonstances, le recours à l'arme automatique devrait être réservé aux cas extrêmes, quand tous les autres moyens de procéder à une arrestation ont été épuisés.

Certains pays interdisent à leurs policiers le port régulier d'armes à feu, pour ne point provoquer les malfaiteurs. Au Ca-

nada, c'est plutôt le phénomène inverse qui se produit. Non seulement toutes les polices sont armées jusqu'aux dents, mais même certains gardes de sécurité brandissent le revolver à la moindre alerte, ce qui aboutit parfois à des fusillades inutiles, comme ce fut le cas en 1978 à la Robin Hood, à Montréal.

Bien sûr, les policiers rétorqueront que leur vie est fréquemment en danger et que seules leurs armes permettent de tenir en respect certains malfaiteurs prêts à tout, y compris tuer. Il est coutume d'ailleurs, à chaque fois qu'un policier est sauvagement abattu, de mener une vive campagne auprès de l'opinion pour rétablir la peine de mort et accroître le pouvoir de riposte des gendarmes.

On doit cependant déplorer que les mêmes corps policiers se font beaucoup plus discrets quand c'est un civil qui est abattu, même si, dans un cas comme dans l'autre, il y a mort d'homme.

Peu importe si le tribunal conclut à la légitime défense ou à la négligence criminelle, l'incident de Caughnawaga doit servir de leçon à la police. On n'aurait que ce seul cas à déplorer que ce serait déjà suffisant pour justifier un rappel à l'ordre.

Le policier Lessard a droit à un procès juste et équitable. Entretemps, tous les corps policiers auront compris l'importance de bien mesurer leurs gestes, avant de commettre des actes irréparables.

Marcel PEPIN



## point de vue

### Perspectives économiques: pessimisme injustifié

par Roger DEHEM  
(collaboration spéciale)

L'année 1979 a été à la fois meilleure et pire que prévue. Il y a un an, les économistes anticipaient généralement une récession, une augmentation du chômage, un ralentissement de l'inflation, une baisse des taux d'intérêt.

Sur le plan de l'activité, l'année a été excellente, tant au Canada qu'aux États-Unis et en Allemagne, notamment. Le chômage a décliné, au Canada de 8,2 à 7,3 pour 100 (en novembre). La production a continué d'augmenter, le seul secteur faisant exception étant celui de la construction résidentielle. Au cours des derniers mois, la production d'automobiles a aussi commencé à décliner.

C'est sur le plan des prix que l'évolution fut la moins satisfaisante. Elle est même devenue plus inquiétante. L'inflation s'est accélérée dangereusement aux États-Unis. Au Canada, elle s'est maintenue à un haut niveau en dépit de la politique pétrolière fédérale. Celle-ci n'a fait que reculer une échéance impopulaire mais inévitable.

L'incapacité des gouvernements de faire reculer le rythme de l'inflation a suscité une activité spéculative fébrile sur le marché de l'or et des matières premières en général. Le

doublement du prix de l'or au cours de l'année écoulée fut sans doute l'événement financier le plus spectaculaire. Cette hausse résulte à la fois de la perte de confiance dans les monnaies et des craintes provoquées par la crise iranienne.

#### Alerte

Le marché des changes a fait preuve de plus de stabilité qu'en 1978. Le dollar canadien est demeuré remarquablement stable par rapport au dollar américain, alors que celui-ci n'a plus flotté à la dérive comme au cours de l'année précédente.

Les autorités monétaires ont incontestablement fait preuve d'une plus grande fermeté que précédemment. Après avoir été désemparées par les vagues spéculatives de 1978, elles ont mis en place des dispositifs de défense plus efficaces. Aux États-Unis, le nouveau président du Federal Reserve, M. Volcker, a pris des mesures jugées draconiques, le 6 octobre, pour consolider le dollar sur le marché des changes, et pour freiner les forces inflationnistes. Une forte hausse des taux d'intérêt s'en est suivie. A ce moment, beaucoup craignaient que ce fut le signal d'un effondrement financier et l'amorce d'une dépression. L'alerte fut chaude, mais courte. Après une chute initiale, les

prix de l'or, des matières premières et des actions reprirent leur hausse. L'activité économique est demeurée soutenue; l'emploi a continué d'augmenter, tandis que les commentateurs relevaient le moindre signe de récession, afin de pouvoir confirmer que la récession longtemps annoncée était bien en cours.

#### Facteurs artificiels

La conjoncture exceptionnellement favorable qui règne actuellement au Canada repose, en partie, sur des facteurs artificiels: prix trop bas de l'énergie, cours trop bas du dollar canadien, protectionnisme excessif du textile et de la chaussure. Elle s'explique aussi, en partie, par une phase de prix élevés pour les produits canadiens exportables: métaux, gaz, bois, pâtes et papier, céréales.

Bien que le Canada soit extraordinairement privilégié à l'époque actuelle, il aura à s'adapter aux conditions nouvelles de l'économie mondiale, principalement aux prix mondiaux de l'énergie. Il accumule, à cet égard, des retards regrettables sur ses concurrents.

Si les perspectives canadiennes à long terme sont exceptionnellement bonnes, comment se présentent celles de l'année qui commence?

La conjoncture américaine

est toujours déterminante des conditions au Canada. La récession depuis longtemps annoncée n'est toujours pas apparente, sauf dans certains secteurs isolés, tel celui de l'automobile. Il est vrai que le coup de frein monétaire administré par la Federal Reserve System en octobre ne peut normalement produire des effets sur l'activité qu'après plusieurs mois. Il semble de plus en plus que la hausse des taux d'intérêt en octobre, toute spectaculaire fut-elle, ait été moins effective qu'on ait pensé à l'époque. Aux États-Unis, le taux d'escompte, à 12 pour 100, est inférieur au taux d'inflation.

Au resserrement du crédit s'ajoute le freinage exercé par le renchérissement des prix pétroliers. La crise iranienne aura comme bienfait d'avoir fait prendre conscience aux Américains de la précarité de leur approvisionnement pétrolier. Elle pourrait aussi amener le Congrès à accepter l'imposition d'un droit d'accise hautement souhaitable sur l'essence.

La spéculation contre le dollar des États-Unis et la hausse du prix de l'or, entretenues par l'insécurité au Moyen-Orient, retarderont le relâchement de la restriction du crédit aux États-Unis, et donc au Canada. Ceci devrait peser sur l'investissement immobilier. La baisse des taux d'intérêt, pré-

te depuis l'été 1978 par les experts financiers, se fera encore attendre. Comparés aux taux d'inflation actuels et prévisibles, les taux d'intérêt sont encore trop bas, surtout aux États-Unis.

Le freinage de la demande exercé par les taux d'intérêt élevés et la hausse des prix pétroliers n'impliquent pas nécessairement une augmentation significative du chômage. Dans la mesure où le ralentissement de la dépense globale parvient à freiner l'inflation, il n'affectera pas la production et l'emploi. Ce dernier, en particulier, dépend de l'évolution des salaires. Plus modérées seront les augmentations de ceux-ci, mieux l'emploi résistera aux pressions de la demande. A cet égard, l'évolution des dernières années est encourageante.

#### Sérénité nécessaire

Les prévisions économiques ne peuvent être que conditionnelles. Le ralentissement désiré de l'inflation et le freinage de l'expansion de la production et de l'emploi qui devraient en résulter à court terme dépendent de l'absence de ruptures catastrophiques dans la trame des relations internationales. A cet égard, deux maillons vulnérables retiennent l'attention: d'une part, le Moyen-Orient, où révolutions et conflits armés

sont toujours possibles, et, d'autre part, le réseau bancaire international qui pourrait, à tout moment être ébranlé par quelque faille retentissante. La crise iranienne a mis en lumière les ramifications des liens financiers internationaux, et leur vulnérabilité à une défaillance d'un débiteur important ou à un gel d'avoirs. Ces aléas accrus pourraient susciter une spéculation accrue sur les devises, une prudence accrue de la part des intermédiaires financiers et une vulnérabilité accrue des débiteurs les plus faibles.

Aux incertitudes dont le foyer se situe au Moyen-Orient, il y en a d'autres, beaucoup plus proches. Le scrutin du 18 février pourrait affecter le climat économique au Canada s'il mettait au pouvoir un gouvernement minoritaire tenu en otage par une opposition démagogique. Quant à l'échéance référendaire, elle permettra aux Québécois de lever l'hypothèque qui pèse sur leur économie.

Bien que les sujets de préoccupation ne manquent pas, le pessimisme ne se justifie pas. Après les illusions des années soixante, la morosité des années soixante-dix pourrait déboucher sur une nouvelle décennie marquée de sérénité. C'est ce qu'il faudrait se souhaiter.

# En campagne électorale, rien n'est laissé au hasard

OTTAWA (PC) — Les principaux stratèges des campagnes électorales libérales et conservatrices sont payés \$35,000 par année à même les fonds publics.

Il s'agit du sénateur Keith Davey, le directeur de la campagne libérale, et du sénateur Lowell Murray, nommé à la Chambre haute après avoir conduit les troupes conservatrices à la victoire du 22 mai.

Cette fois-ci, M. Murray agit à titre de conseiller principal du premier ministre Joe Clark — "le rôle du penseur" comme l'a souligné un partisan conservateur — alors que l'ancien poste de M. Murray est maintenant comblé par M. Paul Curley, un ancien administrateur de la compagnie Imperial Oil Ltd de Calgary. Son travail consiste, comme l'a dit ce même partisan, à s'assurer que toutes les choses fonctionnent comme prévu.

Celui qui surveille la machine électorale néo-démocrate est M. Robin Sears, 29 ans, qui en temps normal est secrétaire du parti.

Dans l'ensemble, les trois organisations électorales sont responsables de plusieurs centaines de travailleurs

rémunérés et bénévoles qui voient à ce que les menues dépenses des chefs soient payées aussi bien qu'à garantir que leur chef aura son petit déjeuner tout en participant aux grandes décisions politiques qui alimenteront la campagne électorale.

Les conservateurs et les libéraux dépenseront au moins \$4 millions chacun en publicité au cours de cette campagne. Le NPD pour sa part investira \$2 millions à ce chapitre.

La dépense la plus importante pour les partis est celle de la publicité dans les médias, où on investit plus de \$3 millions.

Les tarifs publicitaires ont augmenté d'environ 25 pour 100 depuis le 22 mai dernier, parce que les cotes d'écoute sont plus importantes au cours de l'hiver.

Cependant, des centaines de milliers de dollars sont aussi engouffrés dans les dépliants publicitaires, les salaires, les appels téléphoniques, les sondages et les voyages en avion des chefs et de leurs principaux porte-parole.

Les coûts sont élevés, les périodes électorales sont courtes et les enjeux

sont énormes. Rien n'est laissé au hasard.

Les conservateurs transportent un lutrin spécial fait sur mesure pour M. Clark. Chaque endroit où il doit se rendre est vérifié d'avance par des gens du quartier général conservateur et des organisations locales. Les distances sont calculées et les horaires sont scrupuleusement préparés.

Les conservateurs envoient même des dépliants à leurs organisateurs locaux leur indiquant tout ce qu'ils doivent vérifier avant l'arrivée de leur chef. Entre autres, on leur dit de s'assurer que le candidat local profitera au maximum de la visite de M. Clark.

"Les candidats conservateurs doivent être vus et photographiés en compagnie du premier ministre", peut-on y lire.

### Les détails

De plus, tous les détails concernant la douzaine de journalistes qui accompagnent le chef doivent être scrupuleusement vérifiés, en passant par le transport des bagages jusqu'à s'assurer qu'ils pourront avoir des téléphones et une période de temps

suffisante pour acheminer leurs reportages.

Les libéraux sont considérés comme les mieux organisés en ce qui concerne les services aux journalistes. Ils font même installer des téléphones dans les centres sportifs et communautaires où le chef doit prendre la parole.

Au cours de la campagne électorale de 1974, dans une petite municipalité du sud de l'Ontario, les journalistes, après avoir entendu le premier ministre prononcer un discours, avaient été amenés dans un verger où des téléphones étaient accrochés aux branches des pommiers.

Les néo-démocrates possèdent un système de machines à polycopier qui utilise le téléphone et qui permet d'envoyer ou de recevoir des copies de discours du quartier général. Les travailleurs sur la route possèdent aussi des walkie-talkies au cas où ils se retrouveraient loin d'un téléphone.

Pour les organisateurs conservateurs, la journée commence habituellement par une réunion où on retrouve MM. Curley, John Thomson, le directeur des opérations, Jodi White, le directeur des communications, Brian Armstrong, le directeur de la tournée.

Mlle Nancy Jamieson, responsable de la recherche et de la politique et M. Rick Sproule, directeur du contenu.

Au cours de cette rencontre ils discutent de l'organisation de la journée, revoient les cassettes vidéo des bulletins de nouvelles de la veille et s'entretiennent des besoins immédiats.

Les décisions politiques importantes sont généralement prises après consultations, mais M. Clark aura toujours le dernier mot.

"Si nous voulons faire quelque chose et que lui (M. Clark) veut autre chose, alors c'est lui qui l'emporte", ajoute un organisateur conservateur.

Les néo-démocrates entrent en campagne électorale avec des politiques fraîches puisées au congrès d'octobre dernier. Le comité de planification électorale, composé de 10 membres élus, se réunit à chaque dimanche pour réviser la stratégie.

Le président de ce comité est M. Terry Grier et M. Sears est à titre de secrétaire. Le chef du parti, M. Ed Broadbent, n'assiste pas à ces réunions mais est informé du contenu des rencontres. La stratégie de campagne établie par le comité est ensuite exécutée par les cinq femmes chargées de régler les détails de la tournée du chef. Mme Anne Davis est responsable de ce dernier groupe.

Sur la route, M. Broadbent est conseillé par M. Richard Proctor, son adjoint exécutif, et par M. Marc Eliesen, le directeur de la recherche.

### Les libéraux

Le Parti libéral a pour sa part été

pris par surprise, sans politiques précises et sans stratégie, par le déclenchement précipité de l'élection et, depuis ce temps, trois comités séparés se sont réunis régulièrement au cours de deux dernières semaines pour tenter de tracer un programme de campagne. Les trois groupes sont: le comité de stratégie, dirigé par M. Trudeau; le comité du programme, présidé par M. Allan MacEachen, et le comité de campagne.

Ce dernier comité est dirigé conjointement par MM. Davey et Marc Lalonde, ancien ministre du cabinet de M. Trudeau et qui était co-directeur de la campagne du 22 mai. Le comité de campagne regroupe tous les présidents provinciaux.

Cependant, très peu de choses concrètes ont été accomplies par les comités libéraux jusqu'à maintenant, même si la campagne électorale est en cours depuis déjà trois semaines. L'absence de programme signifie, par exemple, que les libéraux ne peuvent pas encore enregistrer leurs messages publicitaires.

Le NPD et les conservateurs ont déjà produit leurs messages publicitaires.

Cependant, il semble que les libéraux mettront moins en évidence M. Trudeau pour donner plus d'importance aux candidats locaux et à d'autres porte-parole du parti. Les organisateurs ont aussi décidé de faire parler M. Trudeau derrière un lutrin plutôt que simplement devant un micro.

Ils espèrent ainsi éviter que M. Trudeau projette l'image d'un personnage agressif comme ce fut le cas au cours de la dernière campagne électorale.

## L'Union populaire conteste sa radiation

Parlant d'un éventuel recours aux tribunaux pour faire reconnaître les droits démocratiques des citoyens du Québec, le président de l'Union populaire, M. Henri Laberge, s'en est pris, hier soir, à ce qu'il qualifie de tentative d'éliminer de la carte électorale le seul parti indépendantiste à se présenter au scrutin fédéral.

M. Laberge faisait état d'un télégramme du directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, où il était dit que, faute de s'être conformé en tous points à la loi électorale, le parti Union populaire était radié des listes. En dévoilant ces faits, hier, M. Laberge a voulu préciser, à prime abord, que son parti ne considérait pas la décision de M. Hamel comme irrévocable et que, au sein de l'Union populaire, on espérait que le directeur général des élections allait se prévaloir de la latitude qui lui est dévolue dans sa fonction pour reconsidérer sa décision.

### Une technicité

Essentiellement, M. Hamel aurait

fondé sa décision sur le fait qu'un document, que la loi électorale oblige chaque parti à produire à une date déterminée (celle-ci, le 31 décembre au plus tard), n'est parvenu à la direction générale des élections que le 2 janvier 1980. M. Laberge dit que ce document a été mis à la poste le 24 décembre 1979, et l'oblitération postale en ferait foi, d'après une confirmation obtenue par le président de l'Union populaire auprès du bureau de M. Hamel.

Mais seul ce dernier peut reconsidérer sa décision et, au moment où M. Laberge est allé aux nouvelles, M. Hamel était en tournée en vue de préparer les élections. L'Union populaire a donc contacté le bureau du premier ministre Clark, à Ottawa, pour lui demander "de se compromettre à ce sujet". Mais M. Clark était aussi absent à ce moment-là.

En attendant des nouvelles des deux intéressés, l'Union populaire a remis toute l'affaire entre les mains des avocats du bureau de Me Guy Bertrand, à Québec, où l'on juge que la

technicité qui est à l'origine de la radiation de l'UP des listes électorales pourrait être facilement oubliée.

"Nous pensons que le directeur général des élections s'est servi abusivement d'une procédure technique pour éliminer le seul parti indépendantiste des listes", a dénoncé M. Laberge, qui s'attend à d'autres développements à ce sujet au début de la semaine prochaine.

### Pas de temps

Du fait de sa radiation des listes, l'Union populaire n'a pas eu droit à sa part des six heures et demie de grande écoute que chaque poste de radio et station de télévision doit mettre à la disposition des partis politiques fédéraux, en vertu de la loi électorale du Canada.

Mais les partis rhinocéros, marxiste-léniniste, libertaire et communiste auront chacun leurs six minutes, le Crédit social 22 minutes, le Nouveau parti démocratique ses 64 minutes, les libéraux leurs 137 minutes et les conservateurs 143 minutes.

# ATTENTION!

**NOS SPÉCIALISTES SERONT À VOTRE SERVICE...**

Le 5 janvier de 9h à 18h  
 Les 7, 8, 9 janvier de 9h à 18h  
 Les 10, 11 janvier de 9h à 21h  
 Le 12 janvier de 9h à 17h  
 Les 14, 15, 16 janvier de 9h à 17h

**14<sup>00</sup>** pour chaque dollar. 10' - 25' - 50' - 1966 et moins  
**10<sup>00</sup>** pour chaque dollar. 10' - 25' 1967  
**8<sup>00</sup>** pour chaque dollar. 10' - 25' 1968

**MAINTENANT PIÈCES EN ARGENT DU CANADA**

1 <sup>00</sup>	\$150
2 <sup>50</sup>	\$135
3 <sup>00</sup>	\$450
4 <sup>00</sup>	\$15,000
5 <sup>00</sup>	\$140
10 <sup>00</sup>	\$175
20 <sup>00</sup>	\$400

**DOLLARS CANADIENS**  
(en pièces d'argent)

1935.....	21.00
1936 ou 1937.....	21.00
1938.....	62.00
1939.....	14.00
1945.....	130.00
1946.....	65.00
1947 ML.....	180.00
1947 PTD.....	180.00
1947 BL.....	105.00
1948.....	830.00
1949.....	21.00
1950 à 1967.....	14.00

**PIÈCES EN ARGENT DES ETATS-UNIS**

1964 et moins: **15<sup>00</sup>** pour chaque dollar  
 10' - 25' - 50'

**PIÈCES CANADIENNES EN OR**

\$5	1912	\$180
	1913	\$190
	1914	\$525
\$10	1912	\$525
	1913	\$525
	1914	\$525
\$20	1967 avec étui	\$270
\$100	1976 14k	\$130
\$100	épreuve 1976 22k	\$260
\$100	épreuve 1977 22k	\$410
\$100	épreuve 1978 22k	\$260
\$100	1979 année de l'enfant 22k	\$260
\$2	Terre-Neuve	\$160

**NOUS PAYONS ARGENT COMPTANT**  
— LES PRIX SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS PREAVIS

**MONNAIE OLYMPIQUE**  
Nous payons \$110 pour une série d'une valeur de \$30

**LE GEANT DE L'ARGENT**  
800, Place d'Youville, rez-de-chaussée  
Tél.: 694-1333 — Jour et soir

## A TOUS NOS CLIENTS DU MAIL ST-ROCH

Pour mieux servir sa distinguée clientèle du Mail St-Roch et mieux répondre à ses besoins, la direction de la compagnie a décidé de

## ROUVRIRE

et réorganiser bientôt

les rayons ci-dessous mentionnés:

**au 5e étage:**

- rayon des meubles et matelas
- rayon des gros appareils électriques
- rayon des téléviseurs et stéréos

**au 4e étage:**

- rayon des rideaux, couvre-lits
- rayon de la décoration intérieure
- rayon des tapis et couvre-planchers
- rayon de literie et lingerie de maison

**au 3e étage:**

- rayon des tissus au mètre, fils, accessoires
- rayon des patrons
- rayon des machines à coudre

**au 2e étage:**

- rayon de layette et vêtements 2 à 6X
- rayon des vêtements pr fillettes 7 à 14
- mini-rayon des jouets

**au rez-de-chaussée:**

- rayon de la laine
- rayon des vêtements pour garçons

Tous ces changements seront effectués prochainement. Surveillez, BIENTOT, dans nos annonces, les réouvertures et les réorganisations de ces rayons.

Mail St-Roch    Place Laurier    Galeries Chagnon

# faits divers



Le Soleil, Jacques Deschênes

## Un mort dans un incendie à Sainte-Foy "Nous aurions pu vivre un deuxième Chapais"

par Roch DESGAGNE

"Si il n'y avait pas eu les détecteurs de fumée, nous aurions pu vivre le drame d'un deuxième Chapais..."

C'est ainsi que le détective Michel Gauvin de la sûreté de Sainte-Foy décrivait au journal LE SOLEIL comment quelque 80 personnes, des handicapés et des éducateurs, ont échappé de justesse aux flammes qui ont envahi un entrepôt du parc Colbert, hier en début d'après-midi. Un jeune homme de 23 ans de Québec a péri dans l'incendie.

Le feu a fait des ravages considérables dans le Québec métropolitain, hier, détruisant un magasin de meubles et un atelier de soudure sur la Rive-Sud et un entrepôt du parc Colbert à Sainte-Foy.

En tout, les dommages matériels sont estimés à plus de \$2 millions de dollars.

Le Centre d'apprentissage de développement industriel Inc. (CADI), un atelier du pavillon Saint-Charles de Limoilou, employait des handicapés et des déficients à la fabrication de meubles dans cet entrepôt situé au 2659 de la rue Watt dans le parc Colbert à Sainte-Foy.

L'enquête menée par le détective Michel Gauvin conjointement avec le spécialiste Jean-Guy Tremblay, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, déterminera la cause exacte de l'incendie qui a pris rapidement des proportions tragiques. L'atelier contenait beaucoup de matériaux volatiles dont des plastiques, du bois et de la colle.

Le commissaire aux incendies Cyrille Delage s'est également rendu sur les lieux.

pour enquêter. Environ 35 policiers-pompiers dirigés par le capitaine Eugène Rodrigue et le lieutenant Bob McGarrety, ont travaillé pendant près de quatre heures pour maîtriser complètement cet incendie.

### Acte de bravoure

Un jeune handicapé qui se trouvait sur une mezzanine lorsque le feu a éclaté a été sauvé des flammes grâce à la bravoure d'un éducateur, M. Alfred Boutin. Ce dernier s'est brûlé les mains en se frayant un chemin jusqu'au jeune garçon paralysé de frayeur pour réussir à le sortir du brasier.

Pendant ce temps les autres occupants quittaient l'atelier en toute hâte, sauf la victime trouvée plus tard par les pompiers.

### Sur la Rive-Sud

Tôt hier matin, les équipes

de pompiers volontaires de Saint-Rédempteur et de Saint-Jean-Chrysostome ont combattu deux incendies qui ont détruit de fond en comble un magasin de meubles et un atelier, causant des dommages de près de deux millions de dollars.

Vers 5h hier matin, le feu a rasé le magasin et l'entrepôt de Prince et Fils Meubles, un immeuble de deux étages situé au 1404 avenue des Frenes, à Saint-Rédempteur.

Quelques heures plus tard, un incendie causait des pertes matérielles considérables à l'usine Paradis et Blanchette située dans le parc industriel de Saint-Jean-Chrysostome. C'est l'explosion d'une torche à souder qui a provoqué l'incendie, causant des blessures graves à un ouvrier.

Cet immense entrepôt du parc Colbert à Sainte-Foy a été la proie des flammes, hier après-midi.

## COURS RELATIONS HUMAINES

VOUS...

Manquez de confiance en vous? Manquez de courage, d'enthousiasme? Subissez votre travail, refusez les promotions? Etes (supposément) né pour un petit pain? Endurez votre vie plutôt que la vivre? Souffrez de timidité, de gêne? Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer? Notez un certain vide dans votre vie...? Etes incompris, manquez d'amis, etc. etc.? Notre cours de relations humaines est fait pour vous.



CLAUDE MARCOUX  
626-1249

### NOUVEAU À QUÉBEC COURS L'APRÈS-MIDI RENSEIGNEMENTS GRATUITS

QUEBEC (VANIER)      QUEBEC  
Lundi 7 janvier, 13h      Jeudi 10 janvier, 13h  
Jesus-Ouvrier      Centre Mgr-Marcoux  
475, boul. Père-Lelievre      1885, Canardière



ANDRÉ LECOURES  
ANIMATEUR  
tel.: 246-3155  
(frais vins)

SOIRÉE D'INFORMATION  
GRATUITE  
STE-FOY, 25 JANVIER - 19h30  
Eglise St-Denys  
1100, Rte de l'Eglise, Ste-Foy

PRIX: 11 leçons à \$9 chacune. Couples mariés, \$15 le couple. PAYABLE À LA LEÇON SEULEMENT.

AUCUN CONTRAT À SIGNER. Certificat de Culture personnelle remis à la fin du cours. Notre devise: "Aider chacun à s'aider lui-même."



YVON PROVOST, directeur

31, Place Ste-Claire, Ville de Laval, Qué. H7L 3H3 Tél. (514) 622-6800  
L'INSTITUT DETIENT UN PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NO 409512



### LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES

#### TRIMESTRE D'HIVER (janvier-mai 1980)

ALLEMAND:

Lundi, mardi, mercredi ou jeudi, selon le niveau.

ANGLAIS:

Lundi et mercredi ou mardi et jeudi ou vendredi et samedi

ESPAGNOL:

Lundi et mercredi ou mardi et jeudi selon le niveau.

ITALIEN:

Mardi et jeudi

NIVEAUX:

Élémentaire, intermédiaire, avancé

METHODES:

Audio-visuelle ou audio-orale selon les niveaux.

INSCRIPTION:

9 au 18 janvier 1980 de 8h00 à 16h30 et de 19h00 à 21h00. Toutes les inscriptions se font au secrétariat.

DEBUT DES COURS: 21 janvier 1980

LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES  
1150, St-Cyrille ouest,  
Québec 6, P.Q. G1S 1V7  
Tél.: 681-0107 postes 46 ou 47

### COURS de PIANO et de GUITARE

★ Programme special individuel  
— d'improvisation — d'accompagnement  
— d'arrangements — de composition  
à partir des connaissances actuelles de l'élève

★ Aussi pour débutants de tout âge

Les cours sont donnés avec les

"REGLES MUSICALES COURNOYER"

approuvés par le ministère de l'Éducation.

Medaille d'or EUREKA 75

Salon Mondial des Inventeurs, Bruxelles, Belgique

ENDROITS: STE-FOY, QUEBEC

Pour renseignements: 1 (514) 653-4666

ECOLE DE MUSIQUE COURNOYER LTEE

## Il manque huit détenus

OTTAWA (PC) — Les différents responsables des institutions pénitencières du Canada sont à la recherche de huit des 731 prisonniers qui avaient obtenu des libérations temporaires pour la période des fêtes de fin d'année.

Un porte-parole du bureau du Solliciteur-général a indiqué, hier, que 723 prisonniers étaient rentrés à temps.



### CEGEP AHUNTSIC

#### TECHNIQUES D'UTILISATION DES EXPLOSIFS

Sessions	Endroit	Date limite d'inscription
21 au 25 janvier 1980	Québec	7 janvier 1980
11 au 15 février 1980	Montréal	28 janvier 1980
25 au 29 février 1980	Québec	10 février 1980
24 au 28 mars 1980	Montréal	10 mars 1980

Pour renseignements: Francine Halde-Chevalier (514) 389-5921, poste 271, entre 13h30 et 20h00 (à frais virés pour les gens de l'extérieur) 9155, rue St-Hubert, Montréal, Québec. H2M 1Y8



### COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILLOU

Pour garçons et filles

Demander à recevoir notre dépliant

une compétence qu'on reconnaît

COURS RÉGULIERS

Commis de bureau  
Secrétaire de service

Commis comptable  
Sténodactylo

COURS INTENSIFS D'UN AN  
INSCRIVEZ-VOUS AUX COURS DU SOIR DES MAINTENANT!

1008, 3e Avenue, Limoilou (418) 523-4769

Permis N° 669-508

# AVIS

NOTRE MAGASIN SERA FERME  
LE LUNDI 7 JANVIER TOUTE LA JOURNÉE  
POUR PRÉPARER NOTRE

## VENTE ANNUELLE D'HIVER

qui commencera mardi matin à 9 heures  
Pour plus de détails, voyez notre annonce lundi

MAIS ATTENTION...

NOTRE SALON DE LA MARIÉE DEMEURE OUVERT  
COMME À L'HABITUDE, LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

LOUSON LTEE

275, rue St-Joseph est, Québec  
entre Dorchester et Caron

# L'agent Lessard est accusé d'homicide involontaire

MONTREAL (PC) — Les autorités du ministère de la Justice du Québec ont décidé d'intenter des poursuites contre l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, qui en octobre, avait abattu un amérindien de la réserve de Caughnawaga, David Cross.

Le sous-ministre de la Justice, M. René Dussault, a indiqué qu'une accusation d'homicide involontaire a été déposée en fin d'après-midi

hier, en Cour des sessions de la paix, soit 24 heures après que le constable Robert Lessard ait été trouvé criminellement responsable de la mort de Cross.

M. Dussault a indiqué que

l'agent Lessard recevrait sa sommation à comparaître aujourd'hui. Lessard, qui ne sera pas arrêté, devra se présenter devant le juge d'ici deux semaines afin de subir son enquête préliminaire.

La mort de Cross avait soulevé un tollé parmi les habitants de la réserve de Caughnawaga, scène de la fusillade survenue le 20 octobre dernier.

Dans son verdict rendu jeudi, le coroner Cyrille Delage avait indiqué qu'il existait des preuves que l'agent Lessard était coupable de négligence criminelle en rapport avec la mort Cross.

Les dispositions du Code

criminel portant sur les homicides involontaires s'appliquent dans le cas de morts provenant de négligence.

## Agent Ouellet

Par ailleurs, au cours d'une entrevue téléphonique, M. Dussault a indiqué que le ministère de la Justice donnera suite aux recommandations du coroner Delage et ne portera pas d'accusations contre l'agent Gérard Ouellet, le collègue de Lessard, qui se trouvait dans l'autopatrouille de la police au moment de l'incident.

Le coroner a toutefois recommandé que la conduite de l'agent Ouellet fasse l'objet d'un examen par le bu-

reau de discipline de la sûreté.

Pour sa part, M. Dussault a déclaré que le ministère de la Justice considèrerait toute mesure disciplinaire comme relevant de la compétence exclusive de la police.

La rapidité avec laquelle le ministère a intenté une poursuite contre Lessard est tout à fait normale, a indiqué M. Dussault, compte tenu de l'importance de l'enquête du coroner, à laquelle ont participé deux agents et huit Amérindiens.

Selon un porte-parole de la Ligue des droits de l'homme du Québec, c'est la deuxième fois dans l'histoire récente

du Québec, qu'un agent de police est trouvé criminellement responsable de la mort d'une personne et qu'il doit en conséquence faire face à des poursuites.

En 1972, après une enquête

préliminaire, un agent de la sûreté municipale de Sainte-Thérèse a été exonéré de tout blâme en rapport avec la mort d'un adolescent, qui avait été abattu alors qu'il tentait de résister à son arrestation.

# La prise d'otages n'a duré qu'un jour

PRINCE ALBERT (d'après PC) — La prise d'otages à la prison de Saskatchewan, à Prince Albert, a pris fin tard hier après-midi lorsque le gardien et les deux instructeurs ont été relâchés par le prisonnier qui les retenait depuis le début de la matinée.

Le directeur de l'institution à sécurité maximum, M. Jim O'Sullivan, a déclaré que les otages étaient sains et saufs. Quant au prisonnier, il a été confié à la garde de la Gendarmerie royale.

Le nom de l'auteur de cette prise d'otages n'a pas été communiqué mais le directeur de la prison a révélé que le prisonnier était armé d'un couteau et demandait son transfert dans une autre prison.

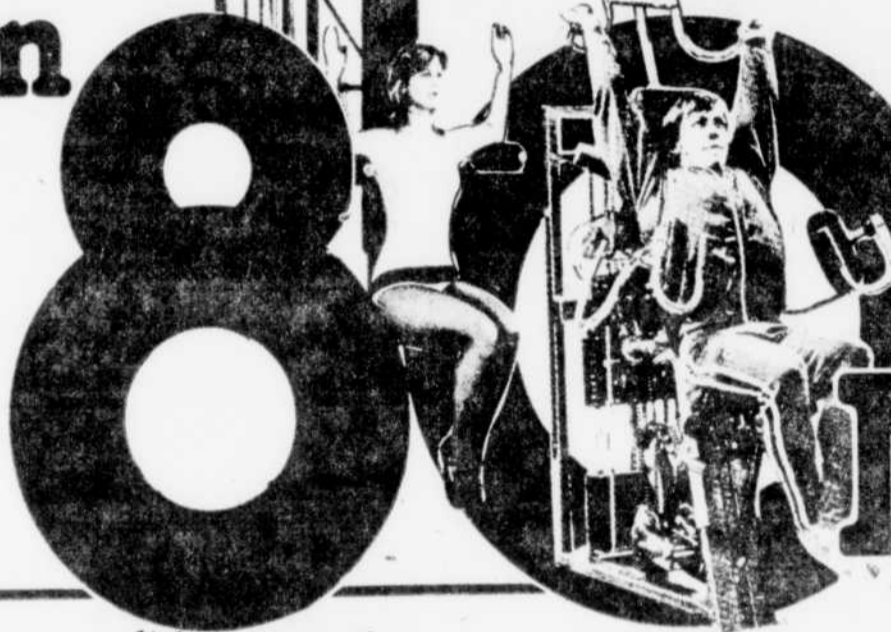
L'officier de rééducation Mike Hansen et les instructeurs en électroniques Stan Walberg et Maurice Kaley ont été pris en otage peu après 9 heures hier matin.

M. O'Sullivan a dit avoir appris la prise d'otages lors-

que le prisonnier lui a téléphoné.

## le conditionnement

en



c'est

# Nautilus

Centre de conditionnement  
**Nautilus inc.**

CHICOUTIMI  
Club Racquetball  
1880, boul. Talbot  
543-7766

AU RACQUETBALL  
Du Vallon  
197, Place Côte  
Duberger  
527-7776

ANJOU  
Club Racquetball  
7777, est. boul.  
Metropolitain  
853-7860

BROSSARD  
Club Racquetball  
1070, Panama

QUÉBEC  
2095, boul. Charest  
683-7554

### CORRECTION

Dans notre annonce du jeudi 3 janvier, vous aurez dû lire

**LA MODE DE LA MARIÉE SUR VOTRE ÉCRAN**

Québec - CFCM-TV  
17h45  
Rivière-du-Loup - CIMT-TV  
17h50 (le dimanche)

Jonquière - CKRS-TV  
18h25 (le samedi)

**LOUSON** Ltee  
275, rue St-Joseph est, Québec  
(entre Caron et Dorchester)

lots instantanés:  
\$20, \$50, \$1 000,  
\$10 000

10 gros lots  
de \$1 million



DATES DE TIRAGE  
10 FÉVRIER 1980  
16 MARS 1980

Il y a peut-être  
**\$1 MILLION**  
dans  
votre sachet  
**Super Loto**

# Super Loto

La nouvelle "loterie du million"

# Moins célébrée, l'Épiphanie termine le temps des Fêtes

par Monique DUVAL

Avec la célébration de l'Épiphanie se termine, pour le monde chrétien, le cycle du temps des Fêtes qui sera cependant suivi de nombreuses rencontres familiales, de visites à la parenté, terme qui prend beaucoup d'importance à cette époque.

Depuis longtemps, en France et au Canada, on appelle l'Épiphanie "fête des Rois", bien qu'il ne soit pas certain que les Mages qui rendirent visite à Jésus à Bethléem aient été des rois. Quoi qu'il en soit, cette image est fortement ancrée dans la piété populaire et les personnages Gaspard, Melchior et Balthazar nous sont aussi familiers que les apôtres et les premiers disciples de Jésus.

De cette croyance envers les sympathiques rois mages, du souvenir de l'offrande qu'ils firent au Nouveau-Né, de l'or, de l'encens et de la myrrhe, est née une tradition que nos ancêtres français ont

apportée chez nous et qui a encore cours aujourd'hui: la dégustation du gâteau ou de la galette des Rois et l'accession à la royauté de deux membres de la famille, féminin et masculin ou, éventuellement, d'un ami ou d'une invitée dans le cas où ce rituel se déroule avec des gens de l'extérieur car l'hospitalité a toujours été grande chez nous et cela continue.

Dans un passé très lointain, en France et dans d'autres pays chrétiens, voici comment on procédait: chaque famille, après avoir élu un roi au sort, participait à un festin au cours duquel on apportait un gâteau. On rompait ce gâteau et une partie était donnée à l'enfant Jésus et à Marie dans la personne des pauvres, symbole de l'enfant Roi venu sur terre parmi les humbles.

Chez nous, la tradition du "gâteau des Rois" était très populaire autrefois et c'est encore notre talentueux illustrateur, Edmond J. Massi-

cotte, qui nous en donne l'évocation la plus éloquente. Dans une atmosphère des plus joyeuses, familles entières ou avec des amis, ou bien un peu les délices d'un bon potage ou du mets principal pour penser au dessert. Ce sera le clou que l'arrivée du gâteau des Rois car la résidence du nom du futur roi ou de la future reine.

La galette contient un pois ou une fève ou un carton portant l'effigie d'un roi. La personne qui l'aura dans sa portion de gâteau sera couronnée et devra se choisir un ou une partenaire. La royauté durera toute la journée et sera source de taquineries, embrassades et toasts. "Le roi boit" disait-on autrefois aussitôt que le sort avait désigné la personne élue. "La reine boit" ajoutait-on lorsque Sa Majesté avait choisi sa partenaire (ou l'inverse).

Les anciens savaient s'amuser lit-on dans les archives et nombreuses, en effet, étaient les occasions à cette époque d'avant radio, télévision et voyages. Le "jour des Rois", peut-être parce qu'il terminait le cycle des Fêtes — demain on enlève le sapin et les décorations, les enfants retournent en classe et les adultes au travail — était particulièrement gai et animé.

Le roi ou la reine et leur partenaire recevaient des cadeaux; on riait, on se taquinait, on buvait. La journée avait évidemment commencé par la messe, cette fête n'étant plus d'obligation que depuis quelques années seulement. Une couronne de papier ornait les têtes roya-

les et l'honneur pouvait choir aussi bien à un enfant qu'à un grand-mère et ce côté imprévu et imprévisible provoquait une grande partie du plaisir et de l'hilarité.

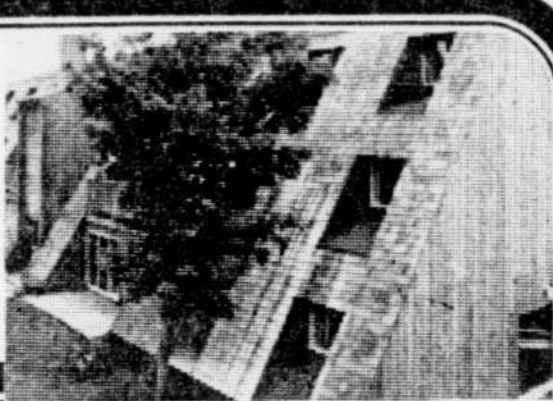
Le festin des Rois est une réjouissance profane qui dérive des Saturnales qui duraient, dans le monde païen, de l'époque correspondant à la Noël jusqu'au 6 janvier. Le roi de la table était alors tiré au sort et portait le titre d'ordonnateur des repas. C'est lui qui commandait et ses ordonnances étaient faites pour égayer les invités. À qui avait petit gosier, il commandait de boire beaucoup, à qui avait pauvre estomac, il ordonnait de se gorger; à qui avait la voix grêle, il enjoignait de chanter haut, à qui avait l'estomac lourd, il intimait l'ordre de faire des mots d'esprit et ainsi de suite.

On célèbre peu maintenant la fête des Rois d'autant plus qu'elle n'est pas chomée. Comme plusieurs de nos traditions, elle s'est amenée, devenue souvenir, élément de folklore et, pour plusieurs, sujet de nostalgie. Le rythme de vie, les rites et les coutumes jadis bien ancrés dans le mode de vie rural et pré-industriel se sont estompés ne correspondant plus aux nouvelles conditions de vie de la plupart des gens. Ce sont en effet les conditions de vie qui déterminent le cadre général qui s'offre aux loisirs et les formes particulières de réjouissances qui sont celles d'une culture donnée. (Le temps des Fêtes au Québec; Raymond Montpetit; 1978 et l'Encyclopédie Groulier, tome IV.)



"Dans l'bon vieux temps, ça se passait de même..." la fête des Rois le 6 janvier. Une des filles de la maison apporte la fameuse galette des rois d'où sortira le nom du roi ou de la reine. (Dessin J.-Edmond Massicotte).

**PROFITEZ PENDANT 30 ANS d'un CONDOMINIUM AU MONT STE-ANNE pour AUSSI PEU QUE \$4,000<sup>00</sup>**  
Grâce à la nouvelle formule de TEMPS PARTAGE



**Qu'est-ce que le temps partagé?**

La formule de temps partagé existe depuis plus de 30 ans, elle a débuté en Europe afin de combattre l'inflation déjà trop élevée dans les centres de villégiature. Cette nouvelle formule s'est vite répandue dans d'autres coins du globe et, vers le début des années 70, est devenue un investissement des plus avantageux de l'époque aux États-Unis.

Plusieurs formules existent sur le temps partagé et celle que nous offrons au Mont Ste-Anne est la suivante: une personne peut acquérir l'usufruit d'un appartement pour une période d'une semaine ou plus par année et ceci pour 30 ans. L'usufruit de cet appartement donne le droit à l'acquéreur d'habiter, louer, prêter, céder ou vendre son usufruit à une tierce personne. Bien entendu le prix pour une semaine varie selon la période de l'année et selon le type d'appartement que l'acquéreur désire.

**Ce que vous achetez**

Vous obtiendrez par contrat notarié, l'usufruit de l'appartement ou du chalet que vous aurez choisi pour la durée qui vous convient. Chacun des appartements ou chalets est luxueusement meublé et muni d'accessoires des plus modernes. Laveuse-sècheuse, lave-vaisselle, téléviseur, foyer dans chaque unité, ne sont que quelques-uns des avantages modernes dont vous bénéficiez au cœur même de la nature.

**Possibilité d'échange avec un réseau international**

En devenant acquéreur d'un appartement, l'usufruitier devient automatiquement membre d'une organisation internationale lui permettant d'échanger sa période contre une période comparable dans plus de 275 centres de villégiature affiliés, répartis à travers le monde.



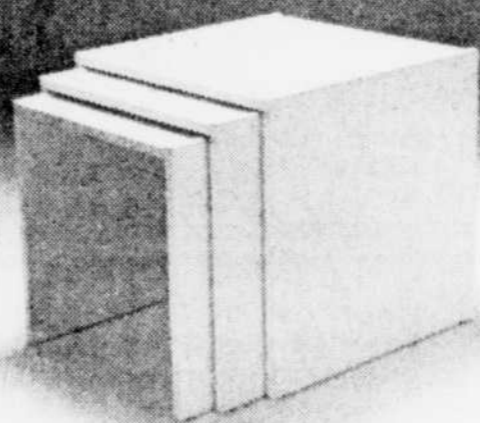
14, rue du Plateau - Le Plateau Condominium  
Beaupré, P.Q. G0A 1E0  
(418) 827-3707 ou (418) 522-1527

**Dr RENE MARCHAND & ASS. optométristes**

Dr René Marchand, o.d. Dr Jacinthe Ricard, o.d.  
optométristes

Examen de la vue  
Lentilles cornéennes (port prolongé)  
Choix de montures

PLACE LAURIER (mail nord) 653-8486



**Trois tables qui ne font qu'une**

Un nouveau design Zip pour les improvisés, en mélamine blanche. \$99.

**zip le prêt-à-apporter du meuble design**

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel 871 2221

## Insecticide contre la tordeuse: Peckford choisira

SAINT-JEAN (PC) — La controverse sur le recours à des insecticides chimiques pour combattre la tordeuse du bourgeon de l'épinette atteint maintenant un crescendo à Terre-Neuve, alors que le cabinet Peckford s'appête à prendre une décision.

Selon le ministre des Forêts James Morgan, la décision sera prise d'ici la fin du mois, à savoir si l'insecticide Matacil pourra être vaporisé en 1980.

Tandis que les adversaires des produits chimiques envisagent de recourir aux tribunaux contre le gouvernement, les compagnies forestières n'ont pas raté une occasion de répéter que des milliers d'emplois seront perdus si la tordeuse n'est pas enrayerée.

Cette chenille, qui devient un papillon de nuit mais fait ses dommages au stade larvaire, a fait en 1979 des dégâts allant du modeste au grave dans 24 millions d'acres de forêt de sapin et d'épinette.

Selon le Service canadien des forêts, l'insecte gagne du terrain vers l'est dans l'île et ravagera 24 autres millions d'acres en 1980.

La Bowater Newfoundland, un des plus gros employeurs de la province et exploitant d'une usine de papier journal à Corner Brook, a acheté des pleines pages de réclame dans les journaux locaux, en faveur des insecticides chimiques, disant que 5,9 millions de cordes de bois étaient mortes, mourantes ou gravement endommagées dans les limites de ses concessions.

**Avis médical**

Un comité gouvernemental s'est prononcé en faveur des insecticides chimiques après que la Newfoundland Medical Association ait conclu que le Matacil ne semblait pas devoir causer des problèmes de santé.

Mais le Dr William Thurlow, de Gander, qui a rédigé un avis dissident dans le rapport de l'association, rappelle que des études menées à l'université Dalhousie, de Halifax, ont montré que le composé monophenol, qui se retrouve dans le solvant du Matacil, favorise les infections virales chez les rats.

### Le char du Québec primé à Pasadena

PASADENA (d'après UPI) — Le char allégorique de la Colombie-Britannique intitulé "Say It With Music" a remporté, mardi, le trophée International parmi tous ceux inscrits au 91e défilé du Tournoi des roses en provenance de l'extérieur des États-Unis.

Le char allégorique était une réplique de la couronne royale de Grande-Bretagne reposant sur un lit de 10.000 roses jaunes.

Deux autres chars canadiens ont remporté des trophées de moindre importance, celui de la province de Québec et celui de la ville de Calgary.

**TRAVAILLEUR SUISTON COURS**  
UN COURS, C'EST COURT

**LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PARTIEL À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS.**

Ce programme de formation comporte des cours de niveau secondaire et collégial. Ces cours sont gratuits pour les candidats qui répondent aux conditions d'éligibilité au financement.

Ce programme a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs de la région de Québec (03). Les travailleurs en emploi qui désirent se perfectionner dans leur métier ou occupation ainsi que les

employeurs qui désirent améliorer la formation de leur personnel devraient trouver dans ce programme un outil de développement important.

Les cours offerts regroupent un éventail très vaste des spécialités professionnelles, telles que: techniques para-médicales, techniques de l'équipement motorisé, techniques commerciales, techniques de la construction, techniques de l'alimentation, techniques administratives et autres.

**INFORMATION ET INSCRIPTION**

Au Service de l'Éducation des Adultes de votre Commission Scolaire ou de votre CEGEP à la Commission de Formation Professionnelle



COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Borne  
Québec G1N 1L9  
687-1269

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMJ et le MEQ

LaCreaTheque

**Spécial de janvier**

Commencez la nouvelle année en beauté, en vous offrant une nouvelle tête. Profitez de notre SPECIAL PERMANENTE.

Valeur 35.00 **Spécial 22<sup>50</sup>** coupe incluse

Valable tous les jours de la semaine à nos Salon Romain du Mail St-Roch et de Place Fleur de Lys.

Tél.: 529-7351 Glemby International

**Syndicat**

## le courrier de l'horticulteur



Des oignons bien traités pour la conservation.

### Patate sucrée

Un horticulteur, qui se qualifie de "très en herbe", aimerait en savoir davantage sur la culture de la pomme de terre sucrée ou douce (sweet potato).

La pomme de terre sucrée (ou sweet potato), de lui répondre l'agronome Roland Gilbert du Service des productions végétales du ministère de l'Agriculture du Québec, n'est pas une pomme de terre comme nous l'entendons vraiment. On doit dire patate sucrée et non pomme de terre sucrée. La pomme de terre que nous consommons appartient à la famille botanique des Solanées. Le nom de la patate sucrée est Ipomea Batata et ne relève pas de la même famille botanique. On ne produit pas de patates sucrées au Québec parce que la saison de végétation est trop courte; c'est-à-dire que nous n'avons pas les 11 mois de végétation nécessaires à la production de la patate sucrée.

### Oignon séché

Une dame de l'Islet veut savoir comment conserver l'oignon. Elle en récolte annuellement une bonne quantité dans son potager, mais dès la mi-novembre la pourriture se met de la partie.

Sous des conditions normales, de dire M. Gilbert, l'oignon séché se conserve bien. Si l'automne est pluvieux il est nécessaire de le sécher à l'air chaud pour prévenir la pourriture du collet. Ce traitement consiste à sécher les oignons immédiatement après la récolte. Pour de petites quantités, laissez les oignons où il y a une bonne circulation d'air. La température idéale est de 34 à 35C (90 à 95F). Ce traitement dure une quinzaine de jours. Contrairement aux autres légumes, l'oignon se conserve par la suite à une température de 0C (32F) et à un pourcentage d'humidité relative de près de 70 pour 100.

### Transplantation

M. A. Picard de Saint-Aubert se pose des questions sur la transplantation des arbres. 'Je possède environ 300 plants de marronnier de deux à trois ans, nous écrit-il. Je voudrais vendre ces arbustes vers l'âge de 7 à 8 ans. Comme ces arbres possèdent un pivot très volumineux sur la longueur, je me demande comment leur conserver beaucoup de petites racines pour que la transplantation soit aisée et cela sans briser la racine-mère'.

Tous les arbres élevés en pépinière doivent être préparés pour la vente au moins un an avant leur arrachage, de lui répondre l'agronome Roland Gilbert d'Agriculture-Québec. Or, la coupe du système racinaire se pratique en pépinière à l'aide de scie circulaire motorisée, actionnée par la prise de force du tracteur. En définitive, la scie tranche verticalement, sur une profondeur de 18 à 20 pouces, de chaque côté de l'arbre, le système racinaire et permet le renouvellement de nombreuses racines et radicelles qui se développent du côté intérieur de la coupe. Un an après l'arbre est soulevé mécaniquement en même temps que des couteaux inclinés à la verticale tranchent la motte de terre qui est soulevée avec l'arbre. Le pivot central est coupé au sécateur, sous la motte, et l'arbre est emballé pour la livraison.

Cette opération, souligne M. Gilbert, nécessite un outillage dispendieux et seules les grandes pépinières peuvent se le permettre. Les meilleurs pépiniéristes prennent deux ans pour préparer un arbre pour la vente. Un côté est tranché une première année et l'autre l'année suivante. Trois cents arbres ne justifient pas un tel outillage. Vous avez donc le choix suivant: vous le faites à la main ou à l'aide d'une scie à chaîne usagée.

Faites parvenir vos questions à: Le courrier de l'horticulteur, LE SOLEIL, 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6.

## le bric-à-brac

### Vandalisme coûteux

Le vandalisme et le vol chez les entrepreneurs et leurs chantiers de construction aux États-Unis, en 1978, a coûté près de \$639 millions en perte. Ce sont du moins les chiffres révélés par une étude de l'Associated General Contractors of America. Les pertes s'établissent ainsi: \$342 millions pour les vols d'équipement; \$91 millions pour les vols de matériaux; \$124 millions pour le vandalisme contre l'équipement; \$67 millions pour le vandalisme sur les matériaux ou les projets et \$14 millions pour le sabotage. On recommande donc aux entrepreneurs de bien identifier leur équipement et d'en garder une liste précise, de ne pas tenter les voleurs, d'imposer des restrictions raisonnables à toute personne étrangère qui pénètre sur un chantier et de ne pas acheter des objets que l'on soupçonne être volés.

### Conversion au gaz

La demande pour la conversion des systèmes de chauffage à l'huile pour le gaz, dans la région d'Ottawa, a augmenté de 1,000 pour 100 comparativement à l'an dernier. Si bien que maintenant il faut attendre de six à huit semaines avant de voir l'huile faire place au gaz dans sa maison unifamiliale. Habituellement, la compagnie Ottawa Gas avait à répondre à 450 ou 500 requêtes par année. Maintenant, c'est rendu à 5,300. Il y a encore 681 noms sur la liste d'attente alors que 4,000 autres conversions ont été refusées parce que ces maisons n'étaient pas desservies par le système d'alimentation au gaz.

### L'Année du concombre

L'année 1980 sera celle du concombre. Il fallait les Américains pour avoir une telle idée. Pourquoi pas? demande le National Garden Bureau Inc. C'est un légume honorable. Cette association, même si elle admet que cette idée est amusante, a pris la réalisation au sérieux. Si bien qu'elle a fait préparer par une diététicienne plusieurs recettes à partir des différentes espèces de concombres. D'ailleurs, si cela vous intéresse, une douzaine des meilleures ont été regroupées dans un fascicule que vous pouvez obtenir moyennant 50 cents. Il faut cependant expédier de l'argent américain et le pamphlet est en anglais. Voici tout de même l'adresse pour ceux que cela intéresse: National Garden Bureau Inc., 1186 Los Altos Avenue, California 94022, U.S.A.

### Pour le bricoleur

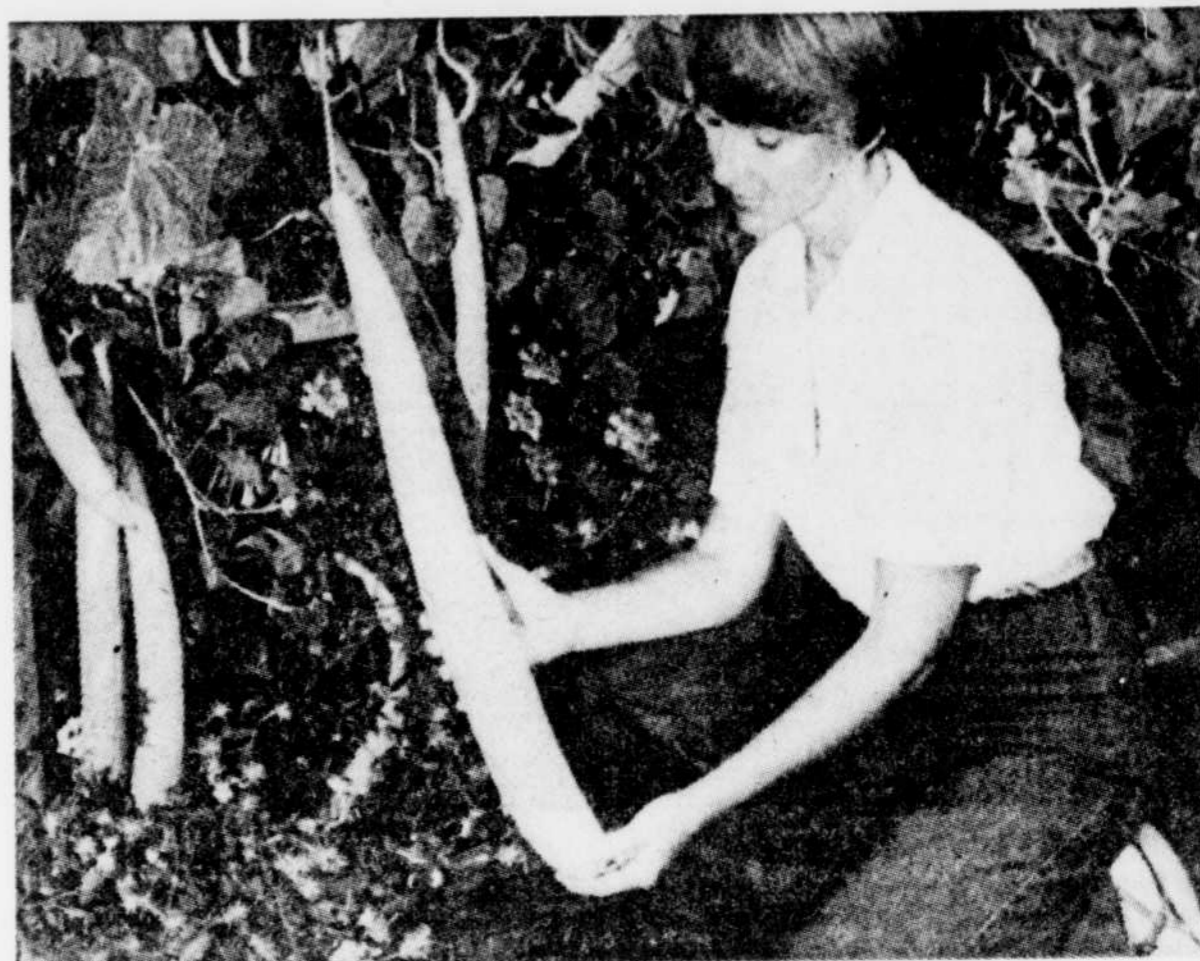
Plus près de nous, c'est l'Association canadienne

du ciment Portland qui a pensé aux bricoleurs. En effet, cette compagnie vient de publier à leur intention une brochure intitulée "Entrées de garage, escaliers, patios, et trottoirs en béton prêts à l'emploi". Ce document de 17 pages décrit les détails, comment exécuter ces travaux et vous donne des petits trucs pour obtenir d'excellents résultats. Les sujets abordés sont: préparation du sol, coffrages, préparation avant le bétonnage, finition et mûrissement du béton. La brochure est gratuite (donc pas d'argent canadien ni américain). Il suffit d'écrire à: Association canadienne du ciment Portland, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 346, Montréal, H3B 1G1.

### Logements libres

Les dernières statistiques de la Société canadienne

de d'hypothèques et de logement font voir qu'il y a encore un surplus de logements locatifs sur le marché de la région de Québec. En effet, le taux de logements libres grimpe jusqu'à 31 pour 100 pour les studios et 16 pour 100 pour les appartements d'une chambre à coucher dans le secteur nord. Par contre, dans le même secteur, il n'y aurait pas de logements de trois chambres à coucher à louer. Pour les immeubles de six logements et plus, dans la région de Québec, le taux de logements libres était de 4,4 pour 100 au mois d'octobre. Ce sont les immeubles de 30 à 49 unités qui comptent le plus haut pourcentage de logements libres avec 6,5 pour 100 et ceux de six à neuf qui ont la meilleure marque avec un taux de 2,5 pour 100. Plus un logement est grand, meilleure est sa performance au niveau de la location sur le marché actuel (de 8,9 pour 100 de logements libres dans les studios à 1,3 pour 100 pour les trois chambres à coucher).



Avec de tels concombres, il n'est pas surprenant de voir que les Américains aient pensé de faire, de 1980, l'année du concombre.

# PARTOUT

## drouin & parent

**CONSTRUCTION INC.**  
FUSION: MODULES ORLÉANS INC.

BEAUPORT  
364 rue Seigneuriale / près de la rue Nordique  
**663-7585**

243 rue St-Jules / près du boul. de la Capitale  
**663-3817**

CAP-ROUGE  
773 rue Jean-Cantin / près du golf de Cap-Rouge  
**663-7585**

résidentielle  
commerciale  
industrielle  
rénovation  
&  
restauration

Un soleil à soi...

# Vente

## semi-annuelle

# Univers Décor

Deux fois l'an  
Univers Décor  
met le design à la  
portée de tout le monde  
Profitez dès aujourd'hui  
de la grande vente Univers Décor  
pour vous procurer les meubles  
de renom qui témoignent de  
votre goût marqué  
pour l'authentique

# universdécor

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy Tél.: 658-0664

Si vous avez un problème

de **CONDENSATION** ou de  
**BUÉE** dans les fenêtres  
**NOUS AVONS LA SOLUTION!**

Nous pouvons régler ces problèmes d'humidité. Assurez-vous d'un confort permanent au foyer, consultez un spécialiste.

RESIDENTIEL - COMMERCIAL

**OVILA GARNEAU ENR. 661-6025**  
Entrepreneur général

## SAINTE-FOY

**Maisons neuves  
A VENDRE**

Rue Gingras (près du boul. Pie XII). Style canadien, 1 1/2 étage, brique et stucco, porte-patio, isolation supérieure, fenêtres Thermos, 3 et 4 chambres à coucher, hypothèque de 11%. Quartier de choix. 2 autres terrains disponibles.

**VISITES:** de 13h à 17h  
de 19h à 21h

Tél.: 653-9367/842-2782



La Saint-Charles aux patineurs

Depuis hier soir, la plus grande patinoire à ciel ouvert de la région de Québec est accessible aux adeptes de ce sain divertissement. La patinoire d'une longueur totale de 3,5 km, est praticable sur la moitié de sa longueur, entre la marina Saint-Roch et le pont Dorchester, les deux endroits où l'on accède gratuitement à la glace. Un service de vestiaire est offert aux patineurs. Dès que les conditions de neige le permettront, la raquette et le ski de fond pourront y être pratiqués également. Depuis cinq ans, la rivière Saint-Charles est devenue un des équipements de loisir les plus populaires à Québec. Demain après-midi, on y accueillera le Bonhomme Carnaval.

### sondage gallup

## Les Canadiens envisagent l'avenir avec optimisme

La majorité des Canadiens estiment que d'ici 10 ans, le Canada sera l'un des pays au monde qui offrira le plus aux gens ordinaires en termes de bonheur. Le pourcentage de gens (61 pour 100) qui sont de cet avis est considérablement plus élevé qu'il y a 10 ans (54 pour 100) quand la même question a été posée aux Canadiens au sujet de 1980.

"D'ici 10 ans, quel pays, à votre avis, fera le plus pour le bonheur des gens ordinaires?"

Bonheur:	Prévisions pour	
	1990	1980
Canada	61%	54%
Etats-Unis	11	14
Les autres	9	8
Indécis	19	24

La réponse à une seconde question constitue une autre preuve de l'optimisme des Canadiens quant aux perspectives d'avenir de leur pays.

La question était la suivante:

"D'ici 10 ans, quel pays, à votre avis, aura le niveau de vie le plus élevé?"

Niveau de vie:	Prévisions pour	
	1990	1980
Canada	39%	30%
Etats-Unis	28	41
Autres	17	5
Indécis	17	18

# LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE de toute notre histoire!

## laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



### RABAIS DE \$100 A \$500 SUR 5 LOTS DE FOURRURES

#### RABAIS

# \$100

• Manteaux en Agneau rasé teint brun.  
PRIX LALIBERTE \$399  
MOINS RABAIS DE \$100

• Manteaux en Agneau rasé teint Ocelot.  
PRIX LALIBERTE \$499  
MOINS RABAIS DE \$100

• Manteaux en Mouton Espagnol naturel blanc tacheté.  
PRIX LALIBERTE \$699  
MOINS RABAIS DE \$100

• Manteaux en Têtes de Chat sauvage naturel ou lustré.  
PRIX LALIBERTE \$699  
MOINS RABAIS DE \$100

• Manteaux en sections de Loup naturel ornés de Loup.  
PRIX LALIBERTE \$799  
MOINS RABAIS DE \$100

• Manteaux en Viscacha teint ambre doré.  
PRIX LALIBERTE \$799  
MOINS RABAIS DE \$100

#### POUR HOMMES

• Paletots en Agneau rasé teint brun, ornés.  
PRIX LALIBERTE \$699  
MOINS RABAIS DE \$100

• Corrections d'ajustage gratuites sur toutes nos fourrures.  
• Entreposage gratuit la première année.

#### RABAIS

# \$200

• Manteaux en Rat musqué naturel ou teint.  
PRIX LALIBERTE \$999  
MOINS RABAIS DE \$200

• Manteaux en Têtes de Loup naturel.  
PRIX LALIBERTE \$999  
MOINS RABAIS DE \$200

• Manteaux en queues de Vison naturel.  
PRIX LALIBERTE \$1099  
MOINS RABAIS DE \$200

• Manteaux en Chat sauvage naturel lustré.  
PRIX LALIBERTE \$1199  
MOINS RABAIS DE \$200

• Manteaux en Vison naturel ou teint ranch, peaux entières.  
PRIX LALIBERTE \$1899  
MOINS RABAIS DE \$200

• Manteaux en Loup Américain naturel, peaux entières.  
PRIX LALIBERTE \$1999  
MOINS RABAIS DE \$200

• Manteaux en Loutre à long poil naturel ou lustré.  
PRIX LALIBERTE \$1999  
MOINS RABAIS DE \$200

#### POUR HOMMES

• Paletots en Têtes de Chat sauvage.  
PRIX LALIBERTE \$699  
MOINS RABAIS DE \$200

• Paletots en Chat sauvage naturel lustré.  
PRIX LALIBERTE \$1199  
MOINS RABAIS DE \$200

#### RABAIS

# \$300

• Manteaux en Vison Chinois naturel, ornés.  
PRIX LALIBERTE \$1499  
MOINS RABAIS DE \$300

• Manteaux en Chat sauvage naturel lustré, peaux allongées.  
PRIX LALIBERTE \$1999  
MOINS RABAIS DE \$300

• Manteaux en Vison Canadien naturel peaux allongées. 3 couleurs au choix.  
PRIX LALIBERTE \$2999  
MOINS RABAIS DE \$300

• Manteaux en Vison Canadien naturel, peaux allongées. Pastel, ranch, dark, demi-buff.  
PRIX LALIBERTE \$3299  
MOINS RABAIS DE \$300

#### POUR HOMMES

• Paletots en Rat musqué naturel ou teint.  
PRIX LALIBERTE \$1299  
MOINS RABAIS DE \$300

• Garantie d'un an avec police d'assurance.

• Grands départs assorties dans certains lots.  
• Pas de commande postale ni téléphonique.

#### RABAIS

# \$400

• Manteaux en Castor à long poil. Peaux allongées. 3 couleurs au choix.  
PRIX LALIBERTE \$1399  
MOINS RABAIS DE \$400

• Paletots en Loutre à long poil naturel.  
PRIX LALIBERTE \$2399  
MOINS RABAIS DE \$400

#### RABAIS

# \$500

• Manteaux en Chat sauvage naturel ou teint tanuki, peaux allongées.  
PRIX LALIBERTE \$2499  
MOINS RABAIS DE \$500

• Manteaux en Vison naturel, peaux allongées. Pastel, ranch ou demi-sang.  
PRIX LALIBERTE \$2499  
MOINS RABAIS DE \$500

LA FOURRURE, C'EST NOTRE SPECIALITE DEPUIS PLUS DE 100 ANS!

• Mc INTOSH • ADVENT • SCOTT • THORENS

Notre réputation est notre meilleur atout

**Audio Light Inc.**

Tout en stéréo

652, St-Ignace, Québec — 529-6664

CHARGES VISA

• SUPEX • KOSS • ALTEC LANSING • DAYTON WRIGHT

# Vente semi-annuelle Univers Décor

Deux fois l'an Univers Décor met le design à la portée de tout le monde. Profitez dès aujourd'hui de la grande vente Univers Décor pour vous procurer les meubles de renom qui témoignent de votre goût marqué pour l'authentique

**universdécor**

3070 chemin St-Louis, Ste-Foy Tel: 658-0614